

# L'ANNÉE 2014 À VAYRES



# Bloc-Notes

Mairie : tél : 05.55.78.11.12  
Fax : 05.55.78.76.82  
mail : mairie-vayres@wanadoo.fr  
site internet de la commune : www.vayres.fr

Heures d'ouverture au public : Lundi : 13 h 30 - 17 heures  
Mardi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h  
Mercredi : 8 h 30 - 12 h  
Jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h  
Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h  
Samedi : 9 h - 12 h

Permanences : Mme le Maire et les adjoints : prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Référente autonomie : **Mme Anne GAULIER** : 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois.

Comité aide aux personnes âgées : **Mme Marie-Agnès ANDRAUD** – Permanences de St Laurent sur Gorre : mercredi matin de 9 h à 12 h , tél : 05.55.00.92.18 – Permanences de Rochechouart : Mardi de 9 h à 12 h, tél : 05.55.03.96.74.

Docteur : André ALLEMANDOU : 05.55.78.82.23

Cabinet infirmiers et soins à domicile : M.C. DEVILLEGER et P. LASCON-GEARIAS – Tél : 05.55 78.22.10.

Taxi : Vincent COURTEY, tél : 05.55.78.11.13 et 05.55.03.71.89.

Kinésithérapeutes : Mme GUIRE Christine : tél. 05.5571.88.53 ou 06.43.31.71.79 et M. David BETANCORT au 06.81.03.95.97

Pédicure Podologue au cabinet de kinésithérapie : Melle Nadège BINET, tous les 1<sup>er</sup> jeudi du mois, tél : 06.67.00.74.84 et 09.83.03.82.55.

La Poste : 05.55.03.58.28 – Ouverture : lundi : 14 h à 17 h – mardi-jeudi-vendredi et samedi : de 9 h à 12 h

Pompiers : 18.

S.A.M.U. : 15.

Gendarmerie : 05.55.03.60.17.

Ecole primaire : 05.55.78.12.09.

Horaire des services religieux : affichés à l'entrée de l'église

## État civil 2014

### Naissances

MOREAU Anastasia Estelle, née à Saint-Junien, le 24 août  
HELLY Louise, née à Saint-Junien, le 13 septembre  
RUSSELL Constance Louise, née à Saint-Junien, le 21 décembre

### Mariages

PRATTEN Russell John et COLLINS Deborah Sharon, le 18 juillet  
MONTAY Tony Michel Martial et FEUNTEUN Jean-François Marie, le 30 août

### Décès

HÉLIAS Elise Aimée, veuve RIPON, décédée en son domicile, le 23 janvier  
LEMONNIER Jean-Guy, décédé en son domicile, le 28 janvier  
VILLETTE Henri Marcellin, décédé en son domicile, le 19 septembre

### Transcription de décès

DEXET Marie Louise, veuve BAELE, décédée à Saint-Junien, le 22 janvier  
GLANGETAS Marie Germaine, veuve BONNETEAUD, décédée à Saint-Junien, le 24 janvier  
ROCHE Marcel, décédé à Limoges, le 31 mars  
BROUSSE Yvonne veuve RAYNAUD, décédée à Limoges, le 31 mars  
KIJ Hélène, veuve LEMONNIER, décédée à Poitiers (Vienne), le 7 mai  
CHABAUDIE Marcel, décédé à Rochechouart, le 1<sup>er</sup> juin  
CADILLON Yvon André Armand, décédé à Limoges, le 4 juin  
FIXOT Amédée André, décédé à Limoges, le 12 juillet  
MERLE Raymonde Denise, épouse CARVALHO, décédée à Limoges, le 26 octobre

# Infos – Vie pratique

**Garde des médecins** : désormais, pour tout appel urgent la nuit (20 h-8 h), les week-ends et jours fériés, il faut appeler le 15 qui transmettra votre appel au médecin d'astreinte.

## Location de la salle polyvalente

Chèque de caution à la réservation : 200 € (rendu après paiement)  
Chèque de caution pour le ménage : 100 € (rendu après l'état des lieux si correct)

### Personnes et Associations étrangères à la commune :

Salle : 165 € ; cuisine : 80 € ; chauffage : 55 € (période de chauffe : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) ; couvert : 0.50 € – Caution à la réservation : 150 €.

### Associations loi 1901 de la commune de Vayres :

Salle : 40 € ; cuisine : 50 € ; chauffage : 55 € (période de chauffe : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) ; couverts : 0.50 €.

**Assemblée générale** : salle gratuite (chauffage payant). Si l'association fait un repas le jour de l'AG, la location de la cuisine et des couverts seront payants. Première occupation annuelle : gratuité pour la salle et la cuisine uniquement, les couverts et le chauffage seront facturés.

De même, pour le Club du 3<sup>ème</sup> âge, la salle est gratuite tous les mercredis, mais si repas, la cuisine et les couverts seront payants.

Les tarifs sont établis comme suit :

### Particuliers habitants la commune :

Salle : 66 € ; cuisine : 50 € ; chauffage : 55 € (période de chauffe : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) ; couverts : 0.50 €.

Location des tables de la salle des fêtes pour des manifestations à l'intérieur : 5 €/table, chaises gratuites.

Pour un deuxième jour, il sera facturé un supplément du prix égal à 50 % du premier jour, sauf pour le chauffage pour lequel il n'y aura pas de minoration.

**Couvert** : 2 assiettes plates, 1 assiette creuse, 1 assiette à dessert, 1 verre à vin, 1 verre à eau, 1 coupe, 1 verre à digestif, 1 tasse, 1 cuillère à soupe, 1 fourchette, 1 couteau, 1 cuillère à café.

**Barème en cas de casse** : assiette 4 € ; couvert 1 € ; verre 1 € ; tasse 2 € ; carafe 6 €.

Pour les autres matériels, une facture sera établie au coût réel.

## Cantine et transport scolaire

Tarif du ticket de cantine : 2.10 €.

Tarif des transports scolaires :

Enfant résidant à + de 3 km de son établissement scolaire :

Participation pour 1 enfant transporté : 45 € par an, soit 15 € par trimestre  
Participation à partir du 2<sup>ème</sup> enfant transporté : 24 € par an, soit 8 € par trimestre.

Enfant résidant à - de 3 km de son établissement scolaire :

Participation familiale par enfant : 60 € par an, soit 20 € par trimestre.

Tarif de la photocopie : 0.25 € en noir et blanc, 0.50 € en couleur,

Photocopies en couleur pour les Associations : 0.20 € / A4 ; 0.40 € / A3.

## Garderie scolaire

Tarif : 2 €

## Déchetterie

Horaire d'ouverture de la déchetterie à Rochechouart :

Lundi et samedi, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Mercredi, jeudi et vendredi, de 15 h à 18 h

Fermée le mardi

Crédit photos et rédactionnel :  
Mairie de Vayres

Maquette et mise en page :  
H. Mella  
06.15.76.83.96

Publicités :  
D. Valle

Le Pâtural – St Martin le Vieux  
Tél. 05.55.70.32.84 – Fax. 05.55.70.48.36

# Éditorial



*Voici un peu plus de neuf mois que vous avez choisi de renouveler votre confiance à mon équipe et nous vous en remercions. Nous sommes au travail et ferons en sorte que notre commune puisse se maintenir le mieux possible avec les moyens que nous aurons en cette période de restriction budgétaire que nous subissons.*

*En 2014, nous avons eu à déplorer la fermeture d'un commerce et la disparition d'une association (pétanque), cette situation se retrouve dans beaucoup de petites communes et les municipalités ne sont pas responsables de ces faits.*

*Nous pouvons constater en lisant la presse ou sur internet, que beaucoup de Maires de petites communes sont désemparés face au comportement de certains concitoyens. Il est vrai que si la majorité des habitants est très respectueuse de la fonction de Maire ou d'élus, il y a hélas de plus en plus de citoyens désobligeants dont les critiques systématiques prennent la forme du harcèlement moral. Ces gens là oublient qu'un Maire, surtout dans les petites communes, est avant tout une femme ou un homme « volontaire » au service de l'intérêt général et non*

*un « sbire » au service de tout un chacun, ou pire un exutoire des frustrations individuelles. Quand la machine à détruire est en marche, les pires mensonges et calomnies sont répandus, sans que les auteurs ne s'inquiètent des conséquences que ces paroles peuvent avoir.*

*Ne pensez pas que je sois démoralisée (loin de là), et la couverture de ce bulletin en est la meilleure preuve : c'est bien ensemble, dans le respect et la solidarité, que nous faisons les plus belles choses, et c'est pourquoi nous avons souhaité cette année, mettre en avant des photos de personnes, nos voisins, nos concitoyens, participant à telle ou telle manifestation. Je remercie chacun d'eux de nous avoir autorisés à le faire.*

*En ce qui concerne les différents projets : la micro-crèche, que la Commune a soutenu à hauteur de 30 000 €, a ouvert ses portes le 5 janvier 2015 ; ce service permet de palier au manque d'assistantes maternelles sur notre commune.*

*La halle de marché couvert, qui va permettre à différents commerçants de venir proposer leurs marchandises, est bien avancée. Nous comptons faire de cet emplacement un cœur de bourg où les vayrois auront plaisir à se rencontrer en l'aménageant de façon agréable et conviviale.*

*Nous vous informerons des différentes actions de la municipalité, par le biais des panneaux d'affichage et du site internet. Vous pouvez nous faire part de vos idées ou de vos attentes, vous serez les bienvenus.*

*Dans ce bulletin municipal vous pourrez lire un article sur la fusion de notre Communauté de Communes avec celle de Saint-Junien ; les Élus de ces deux territoires se rencontrent régulièrement afin de préparer au mieux cette fusion prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016.*

*Je vais terminer mon propos, en vous souhaitant au nom du Conseil Municipal, une très bonne année 2015.*

*Le Maire,  
Jocelyne Rejasse*

## Sommaire

<b>Éditorial</b>	<b>1</b>	Le SEHV en visite à Vayres .....	16
		Notre eau .....	16
<b>Les Conseils Municipaux</b>	<b>2</b>		
<b>La vie municipale</b>	<b>9</b>	<b>Les associations</b>	<b>17</b>
Les travaux et achats en 2014 .....	9	Association Communale de Chasse Agréée .....	17
Ecole de Vayres .....	10	Les Vayres à Pieds au Pays de la Météorite .....	18
On préfère manger		Comité des Fêtes 2014 .....	19
avec les copains et les copines.....	11	Amicale Laïque des élèves, anciens élèves et amis	
Les enfants et le périscolaire.....	11	de l'école de Vayres.....	20
Les pavillons de l'ODHAC .....	12	Les roses d'automne .....	21
La micro-crèche « Les petits loups » .....	12	ACPG-CATM – Vayres - Chéronnac.....	21
Halle du Champ de Foire.....	12	L'amicale des Anciens de l'U.S.Vayres .....	22
Repas des aînés .....	13	L'Union Sportive Vayroise .....	22
Élections cantonales 2015 – 22 et 29 mars 2015		Agenda des associations.....	23
De nouvelles circonscriptions et un nouveau scrutin .....	13		
Téléthon .....	14	<b>Informations diverses</b>	<b>24</b>
Le monument aux morts pacifiste de Vayres.....	14	La Mission locale .....	24
Communauté de communes Vienne-Glane Météorite – Se regrouper		Pouce Travail fait sa rentrée.....	25
pour être ensemble plus forts et plus efficaces.....	15	Recensement et Journée Défense et Citoyenneté .....	25
Réunion publique du 10 octobre 2014 .....	16	De l'amont vers l'aval .....	26
		Assemblée générale du Syndicat des Étangs de la Haute Vienne.....	26

# Les Conseils Municipaux

---

## Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2014

---

### 1. Propositions de ventes de chemins ruraux suite à enquête publique

- Le chemin situé à « La Maison Brûlée » : avis favorable du commissaire enquêteur pour l'aliénation d'une partie du chemin. Accepté à la majorité.
- Les chemins situés à Merlis, au Closdeu, et à la Tourate : avis favorable du commissaire enquêteur pour l'aliénation de ces chemins. Accepté à l'unanimité.
- Le chemin situé au lieu-dit « Les Fromentaux » : après lecture de l'observation écrite par M. P.Y. Lachaise sur le registre d'enquête publique et avis favorable du commissaire enquêteur, le Conseil municipal donne un avis favorable en proposant de partager le chemin en deux sur la longueur, de faire un courrier à chacun des futurs acquéreurs mentionnant la proposition du Conseil et les frais incombant à chacun. S'il n'y a pas d'accord, le Conseil municipal décide de ne pas vendre le chemin. Accepté à l'unanimité.
- Les chemins situés au lieu-dit « Les Roux » et « La Grange » : avis favorable du commissaire enquêteur pour l'aliénation de ces chemins. Accepté à l'unanimité.

### 2. Révision du prix de vente des parcelles du lotissement Les Eglantiers

Mme le Maire pense qu'il serait nécessaire de diminuer le prix de vente afin d'attirer les clients potentiels. Elle propose 14 €/m<sup>2</sup>. Accepté à l'unanimité.

### 3. Convention fourrière

Mme le Maire propose de signer une convention avec la SPA (Société Protectrice des Animaux) pour l'enlèvement et la garde des animaux. En contre-partie des services rendus, la commune versera à la SPA une indemnité de , 0,60 € par habitant pour l'année 2014. Accepté à l'unanimité.

### 4. Convention de restauration

Mme le Maire propose de signer une convention pour la prise en charge des frais de restauration du personnel enseignant entre l'Académie de Limoges et la commune de Vayres. Accepté à l'unanimité.

### 5. Délibération suite à avis du Comité technique sur la réorganisation des services

Les services doivent être réorganisés à cause de la modification des rythmes scolaires ; le Comité technique a donné un avis favorable. Vote favorable du Conseil municipal à l'unanimité.

### 6. Questions diverses

- Fournitures scolaires : Le Conseil municipal accorde la prise en charge des frais de fournitures scolaires pour les 30 enfants vayrois qui vont au collège de Rochechouart (30,49 € par enfant).
- Problème d'humidité dans le logement communal rue des peintres. Il y a lieu de poser une VMC et de remplacer la laine de verre des combles. Le Conseil accepte le devis de M. Chène (1 238,60 €).
- Mme le Maire remercie M. Vignerie pour le don de papier pour la garderie.
- Mme le Maire fait un complément d'informations sur différents points : le projet de la salle polyvalente, l'achat du tracteur, la location de la salle polyvalente, le bulletin municipal.
- Pavillons de l'ODHAC : Le Conseil municipal décide d'intégrer dans le domaine public de la commune les parcelles de terrain accédant aux pavillons de l'ODHAC, ainsi que celles du village de la Chaise.
- La desserte internet des villages de la Bussière, Villechenon, la Reulie (inélégibles à l'ADSL et au Wimax) seront desservis en WIFI (jusqu'à 3 Mb/s), la première semaine de mars.

## Conseil municipal du 14 mars 2014

---

### 1. Vote des comptes de gestion et comptes administratifs

Mme le Maire présente les comptes administratifs du budget communal, assainissement et Lotissement. Ceux-ci retracent les opérations réelles exécutées pendant l'année 2013. Les résultats sont les suivants :

### *Budget communal :*

*Section Fonctionnement :* dépenses : 621 706,10 € ; recettes : 744 463,66 € ; excédent : 122 757.56 €.  
Résultats : excédent de clôture 2013 : 335 934,96 € ; affectation investissement 2013 : 265 608,68 € ; excédent de l'année : 335 934,96 € ; excédent de clôture : 193 083.84 €.

*Section investissement* : dépenses : 367 783,88 €, recettes : 513 011,55 € ; excédent : 145 227,67 €.  
Résultats : déficit antérieur : 179 008,98 € ; excédent de l'année : 145 277,67 €, déficit de clôture : 33 781,31 € ; Restes à réaliser : 42 665,00 €.

**Budget assainissement :**

*Section fonctionnement* : dépenses : 17 405,32 € ; recettes : 20 668,08 € ; excédent : 3 282,76 €.

Résultats : déficit de clôture 2012 : 7 764,76 € ; excédent de l'année : 3 282,76 € ; déficit de clôture 2013 : 4 448,00 €.

*Section investissement* : dépenses : 17 182,12 € ; recettes : 11 156 € ; déficit : 6 026,12 €.

Résultats : déficit de clôture 2012 : 12 351,40 € ; déficit de l'année : 6 026,12 € ; déficit de clôture 2013 : 18 377,52 € ; Restes à réaliser : 80 860 € en dépenses et 31 500 € en recettes.

**Budget lotissement :**

*Section fonctionnement* : dépenses : 85 100,08 € ; recettes : 175 623,64 € ; résultat de clôture : 90 523,64 €.

Résultats : déficit de clôture 2012 : 101 002,72 € ; excédent de l'année : 90 523,56 €, déficit de clôture : 10 479,16 €.

*Section investissement* : dépenses : 185 043,11 € ; recettes : 84 271,81 € ; déficit : 100 771,30 €.

Résultats : excédent de clôture 2012 : 94 410,75 € ; déficit de l'année 100 771,30 € ; déficit de clôture 2013 : 6 360,55 €.

Mme le Maire s'étant retirée, le Conseil Municipal, sous la Présidence de Fernand Maveyraud, approuve ces 3 comptes administratifs à l'unanimité des présents.

**Vote des comptes de gestion** : dressés par les comptables de la commune, statuant sur les budgets 2013 du service commune, assainissement et lotissement, les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité des présents.

**2. Composition des bureaux de vote pour les élections de 23 mars 2014 et du 30 mars 2014**

Présidente : Jocelyne Rejasse

Suppléant : Fernand Maveyraud

Assesseurs titulaires : Jean François Feunteun, Raymond Vignaud

Assesseurs suppléants : Jocelyne Normand, Raymonde Laporte

Secrétaire : Bernard Bobe

**3. Questions diverses**

- Mme le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de renouveler la ligne de trésorerie, arrivant à échéance le 31.03.2014. Le conseil accepte à l'unanimité.
- Prêt à taux bonifié - programme 2014. Le Conseil Municipal décide de profiter de cette offre du Conseil Général en partenariat avec la Caisse d'Épargne pour la réalisation des travaux de raccordement des pavillons de l'ODHAC. Prêt 4 600 €, taux d'intérêt après bonification du Département : 1,28 %, durée 10 ans, périodicité annuelle.
- M. Fernand Maveyraud présente un devis de réparation pour le véhicule communal, une offre pour une benne et une tronçonneuse ainsi qu'un devis pour des réparations sur l'IVECO. Le conseil ne se prononce pas sur ces offres et devis.
- DORSAL et les communautés de communes de la Météorite et Vienne Glane ont organisé une réunion, le 13 mars, sur le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Limousin (SDAN) pour 2014-2020. M. Bobe qui assistait à cette réunion avec Mme Rejasse et M. Maveyraud, a souligné l'importance de ce plan qui vise à réduire la fracture numérique en Limousin. La commune de Vayres est désormais bien desservie alors que d'autres communes plus au Nord sont encore en zone blanche. Le Conseil municipal avait mis l'objectif, en 2009, de 2 Mb/s pour tous (toutes technologies confondues : ADSL, WiMax et WiMax/WiFi). Il faut désormais, selon DORSAL, aller vers du Très Haut Débit. L'objectif du S.D.A.N est 5 Mb/s pour tous et, pourquoi pas, la fibre optique jusque dans les bâtiments publics, les activités professionnelles et les maisons.

**Conseil Municipal du 28 mars 2014**

**1. Installation du Conseil Municipal**

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Jocelyne Rejasse, Maire sortante, qui après l'appel nominal, donne lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections installe le Conseil Municipal.

**2. Elections du maire et des adjoints**

M. Fernand Maveyraud, le plus âgé du Conseil Municipal prend la présidence.

**Election du Maire** : 1 candidate : Mme Jocelyne Rejasse  
Mme Jocelyne Rejasse est élue à la majorité absolue. Elle est proclamée Maire.

Sur proposition du Maire nouvellement élu, le Conseil Municipal doit se prononcer pour la détermination du nombre d'adjoints à élire. Le Conseil Municipal décide de la création de 3 postes d'adjoint au Maire.

Il est procédé ensuite, sous la présidence de Mme Jocelyne Rejasse, Maire, à l'élection des adjoints.

- **Election du 1<sup>er</sup> Adjoint : 1 candidat : Mme Jocelyne Normand**  
Mme Jocelyne Normand est élue à la majorité absolue. Elle est proclamée 1<sup>er</sup> adjointe.
- **Election du 2<sup>ème</sup> Adjoint : 1 candidat : M. Fernand Maveyraud**  
M. Fernand Maveyraud est élu à la majorité absolue. Il est proclamé 2<sup>e</sup> adjoint.
- **Election du 3<sup>ème</sup> Adjoint : 1 candidat : Mme Hélène Rouffignat**  
Mme Hélène Rouffignat est élue à la majorité absolue. Elle est proclamée 3<sup>e</sup> adjointe.

Tableau du conseil Municipal

	Fonction	Nom	Prénom
1	Maire	Rejasse	Jocelyne
2	Adjoint	Normand	Jocelyne
3	Adjoint	Maveyraud	Fernand
4	Adjoint	Rouffignat	Hélène
5	Conseiller municipal	Van Asseldonk	Carolina
6	Conseiller municipal	Royer	Maryvonne
7	Conseiller municipal	Coiffier	Michel
8	Conseiller municipal	Vignaud	Raymond
9	Conseiller municipal	Bobé	Bernard
10	Conseiller municipal	Faure	Jean -Pierre
11	Conseiller municipal	Habrias	René
12	Conseiller municipal	Feunteun	Jean-François
13	Conseiller municipal	Legendre	Éric
14	Conseiller municipal	Rampnoux	Christian
15	Conseiller municipal	Lemarchand	Anne-Axelle

### 3. Vote des indemnités des élus

L'indemnité de fonction des maires et adjoints est basée sur l'indice brut 1015, indice majoré 821, de l'échelle indiciaire de la fonction publique auquel un pourcentage fixé par l'assemblée délibérante est appliqué.

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux comme suit :

- Le Maire : 31 % de l'IB 1015, IM 820
- Les 3 adjoints 8,25 % de l'IB 1015, IM 820

### 4. Mise en place des différentes commissions

**Travaux, voirie, chemins : Responsable :** Fernand Maveyraud. **Membres :** Christian Rampnoux, Michel Coiffier, Raymond Vignaud, Éric Legendre

**Impôts et finances, statuts du personnel : Responsable :** Jocelyne Rejasse. **Membres :** Bernard Bobé, Hélène Rouffignat, Jocelyne Normand.

**Groupe scolaire, cantine, transports scolaires : Responsable :** Jocelyne Normand. **Membres :** Éric Legendre, Maryvonne Royer, Hélène Rouffignat

**Communication, culture, relations avec les habitants et les associations : Responsable :** Hélène Rouffignat. **Membres :** Bernard Bobé, Carola Van Asseldonk, Jean-François Feunteun, Anne-Axelle Lemarchand

**Appel d'offres : Président :** Jocelyne Rejasse. **Titulaires :** Fernand Maveyraud, Christian Rampnoux, Raymond Vignaud. **Suppléants :** Michel Coiffier, Éric Legendre

### 5. Désignation des délégués et suppléants aux divers syndicats et EPCI

**Syndicat d'électrification (SEHV) : Titulaire :** Jean-Pierre Faure. **Suppléant :** Éric Legendre

**Syndicat d'eau (SIAEP) : Titulaires :** Christian Rampnoux, Fernand Maveyraud, Michel Coiffier. **Suppléants :** Carola Van Asseldonk, Jean-Pierre Faure, Éric Legendre

**Communauté de Communes du Pays de la Météorite : Titulaires :** Jocelyne Rejasse, Jocelyne Normand, Fernand Maveyraud, Hélène Rouffignat, Carola Van Asseldonk, Maryvonne Royer, Raymond Vignaud. **Supplémentaires :** Michel Coiffier, Bernard Bobé

**Parc Naturel Régional (P.N.R.) : Titulaire :** Anne-Axelle Lemarchand. **Suppléant :** Jean François Feunteun

**S.I.V.O.M. (entretien rivières) : Titulaire :** Raymond Vignaud. **Suppléant :** Fernand Maveyraud

**Correspondant Défense :** Jean-Pierre Faure

### 6. CCAS

Le Conseil décide de fixer à 4 le nombre de membres élus. Sont élus à la majorité absolue Maryvonne Royer, Éric Legendre, Carola Van Asseldonk, Jocelyne Normand.

---

## Conseil Municipal du 18 avril 2014 à 20 h

---

### 1. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2014

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier ses taux d'imposition ; le produit fiscal sera augmenté par la seule variation des bases décidées par l'Etat, soit :

- 18.35 % pour la taxe d'habitation
- 12.83 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 64.93 % pour la taxe foncière sur les propriétés non

bâties

- 24.02 % pour le taux CFE (contribution foncière des entreprises)

Cette décision est prise à la majorité.

### 2. Vote des subventions aux associations.

Les subventions aux associations sont votées à l'identique par rapport à l'année dernière à l'unanimité.

## Conseil Municipal du 18 avril 2014 à 21 h

### 1. Affectations des résultats

**Budget commune :** Le conseil municipal affecte 40 191.22 € d'excédent d'exploitation du compte à ses ressources de fonctionnement et 152 892.62 € à ses ressources d'investissement.

Reprise du déficit d'investissement de 33 781.31 €.

**Budget assainissement :** reprise du déficit de clôture en dépenses d'investissement soit 18 377.52 €, reprise du déficit de fonctionnement en dépenses de fonctionnement, soit 4 482.00 €.

**Budget lotissement :** reprise le déficit de clôture de 6 360.55 € en dépenses d'investissement et reprise du déficit de fonctionnement soit 10 479.16 €.

### 2. Approbation des budgets

**Budget commune :** il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 754 072.00 € et en investissement à la somme de 588 556.00 €.

**Budget assainissement :** il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 38 614.00 € et en investissement à 125 983.00 €.

**Budget lotissement :** il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 28 981.00 € et en investissement à 18 000.00 €  
Ces budgets sont approuvés à la majorité.

### 3. Questions diverses

- Mme le Maire informe l'assemblée qu'elle a prévu l'embauche d'une personne en contrat aidé, sur 9 mois, remboursé à 80 %.
- Organisation des permanences du bureau de vote des élections européennes du 25 mai.
- L'inauguration des maisons de l'ODHAC se fera le jeudi 14 mai à 15 h 30.
- Cérémonies du 8 mai. Elles se dérouleront devant chaque monument aux morts des 3 communes suivantes : 9 h 30 à Videix, 10 h 30 à Chéronnac, 11 h 30 à Vayres. A la fin de chaque cérémonie, un verre de l'amitié sera offert par les ACPG. Le traditionnel repas se fera à Vayres.
- Mme Hélène Rouffignat souhaite intégrer sur les panneaux d'affichage un plan indiquant les coordonnées de chaque élu pour réduire le temps d'intervention avec les usagers en cas de problème.
- M. Jean-Pierre FAURE informe le Conseil que le SEHV met à disposition gratuitement une exposition itinérante sur le thème de l'énergie. Cette exposition s'adresse aux enfants à partir de 8 ans (CE2-CM2), collégiens et lycéens et adultes. Mme le Maire souhaite discuter de cette exposition avec la Directrice de l'école.

## Conseil Municipal du 20 juin 2014

### 1. Renouvellement des membres de la commission des impôts directs

Il s'agit du tirage au sort, parmi les contribuables de la Commune, de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants qui feront partie de la commission communale des impôts directs. Le Conseil Municipal propose 24 contribuables pour permettre la désignation des commissaires.

### 2. Election des délégués aux élections sénatoriales

Jocelyne Rejasse, Hélène Rouffignat et Jean-François Feunteun sont élus délégués titulaires.

Jocelyne Normand, Fernand Maveyraud et Jean-Pierre faure sont élus délégués suppléants.

### 3. Adhésion ADM 87

Le Conseil Municipal décide de maintenir son adhésion à l'Association des Maires et Elus du département de la Haute-Vienne.

### 4. ODHAC : garantie partielle de la collectivité dans les emprunts PLUS et PLAI

Le Conseil Municipal accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 290 000 € souscrit par l'ODHAC auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

### 5. Convention avec la poste : achat d'enveloppes pré timbrées

Depuis plusieurs années déjà, la Poste propose aux collectivités territoriales d'illustrer de visuels relatifs au patrimoine local des séries limitées d'enveloppes pré affranchies, ce que le Conseil Municipal accepte.

### 6. Prise en charge des frais de transport et de restauration lors de la formation des agents

Le Conseil Municipal accepte la mise en place du remboursement des frais de déplacement et de restauration des agents titulaires et non titulaires de droit public et de droit privé de la collectivité et donne pouvoir à Mme le Maire de signer toutes les pièces nécessaires.

## Conseil Municipal du 23 juillet 2014

---

### 1. Projet d'installation d'une micro-crèche

Le dossier de la micro-crèche avance. L'Association « Poupy et Rosy » achète une maison proche de l'école pour s'y installer. Mme le Maire propose à l'assemblée, pour aider cette association qui rendra service au public, d'acheter le mobilier pour un montant de 30 000 euros et faire quelques travaux de réfection de la maison avec les agents techniques.

### 2. Amélioration de la sécurité et de la santé des agents au travail

Mme le Maire informe l'assemblée que Mme Nathalie Van Dillen sera désignée en qualité d'assistante de prévention au sein de l'ensemble des services technique et administratif à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014. Cet agent travaillant actuellement à la Mairie à mi-temps verra son temps de travail augmenté à compter du 1<sup>er</sup> octobre.

Le Conseil Municipal unanime décide de présenter une demande de subvention au Fond National de Prévention pour la réalisation du document unique relatif à l'évaluation des risques professionnels, et autorise Mme le Maire à signer la convention afférente.

### 3. Rémunération des enseignants pendant les heures d'activités pédagogiques

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que les enseignants assurant, en dehors des heures d'activité scolaire, des activités supplémentaires, celles-ci sont rémunérées par la Commune. Le Conseil désigne pour l'année scolaire 2014-2015, comme bénéficiaires Mesdames Juliette Dutailly et Isabelle Roy, et décide de maintenir le montant horaire à 19.45 € comme la précédente année scolaire.

### 4. Maisons ODHAC : remboursement à la Commune du trop versé

Lors de la signature de la convention entre l'ODHAC et

la Commune suite à la construction de 4 pavillons, il était convenu que la Commune engagerait des frais à hauteur de 40 000 euros. A la fin des travaux, il s'avère que la Commune a dépassé la somme de 19 315.23 €.

Mme le Maire en accord avec la Directrice de l'ODHAC a demandé de nous rembourser ce trop payé le plus rapidement possible

### 5. Organisation du temps périscolaire rentrée 2014-2015

Mme Normand fait le bilan financier des activités périscolaires et constate que ces activités n'ont rien coûtées à la commune grâce à une aide de l'Etat.

Pour la rentrée prochaine, les activités périscolaires auront lieu le jeudi et vendredi de 15 heures à 16 heures, ces horaires ont été validés en conseil d'école. Il est proposé au Conseil Municipal de passer une convention mairie-association pour conforter la mise en place des activités.

### 6. Questions diverses

- ATEC : projet d'aménagement du petit champ de foire pour 2015, dossier en cours pour demande de subventions.
- Achat d'une voiture pour les agents techniques 11 000 €, livrée en septembre
- Suite aux nouveaux horaires de relevé du courrier (12 h 30), Mme le Maire propose à l'assemblée que l'ouverture du bureau de l'agence postale se fasse désormais : le lundi après-midi de 14 h à 17 heures (inchangé) puis le mardi, jeudi, vendredi et samedi, les matins de 9 h à 12 h à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.
- Point sur les travaux : Devis accepté pour la rénovation de la toiture de l'auvent à côté du cabinet du kiné – Devis pour les travaux à l'intérieur de l'église – Travaux à la salle des fêtes : réhabilitation des wc existants et création de wc pour personnes handicapées, changement de toutes les baies vitrées et reprise de l'assainissement devenu trop vétuste.

## Conseil Municipal du 29 septembre 2014

---

### 1. Point sur les travaux et projets

*La micro crèche* : l'association a pris possession de la maison. Les travaux réalisés par les agents communaux ont commencé et seront déduits de la facture de prise en charge du mobilier.

*La salle polyvalente* : la fosse septique a été supprimée et le raccordement au futur WC handicapé réalisé. – Les devis de menuiserie ont été analysés en commission des travaux et le devis de JMC Menuiserie a été retenu (12 794.82 € HT). – 2 entreprises ont répondu pour la réfection des sanitaires et la création du WC handicapé. Mme le Maire

obtient l'autorisation de signer le devis lorsqu'ils seront tous arrivés.

### 2. Demandes de subvention 2015 :

Mme le Maire présente le projet de marché couvert (estimation à 130 000.00 €). L'argent économisé sur la salle polyvalente permet de modifier la demande de subvention au profit du marché couvert. – Une demande de plans a été demandée à M. Herberichs pour le permis de construire et la consultation des entreprises. – Le conseil municipal autorise Mme le Maire à déposer le permis de construire, signer le devis pour le WC public pour le fournisseur le

moins cher et pour la consultation des entreprises pour la halle couverte.

**Travaux de voirie :** Les travaux des fossés ont commencé et la communauté de communes financera la réfection du pont des Combes et l'aqueduc du Moulin des Monts. Par ailleurs, il y a nécessité de rénover les rues Ballerina, Fée des Neiges, Rêve d'or, Eau de Rose, Caroline Testout ainsi que le parking de la mairie. Ces travaux entrent dans la programmation de voirie 2015 (montant total estimé à 68 581.65 € TTC). Le conseil valide la demande de subvention dans le cadre des CTD 2015.

**Projet de réseau des professionnels de santé en zone rurale :** un point est fait sur ce projet en cours, avec l'aménagement de la partie supérieure du cabinet médical existant en salle de réunion et bureau pour un coordinateur.

**3. Taxe d'aménagement :** Elle est instaurée par l'Etat et le Conseil décide d'instituer la taxe d'aménagement au taux de 1% (taux minimum) et d'exonérer les abris de jardins.

**4- Tarif assainissement :** Suite aux divers travaux d'assainissement collectif réalisés sur la commune depuis quelques années, et dans un souci d'équité entre tous les usagers des stations d'assainissement, il est question de mettre en place une redevance d'assainissement pour les habitations raccordées à un puit, ceci dans un principe d'équité. Elle sera calculée sur le volume d'eau prélevé par l'usager sur la source naturelle.

**5. Augmentation du temps de travail d'un agent :** Afin de réaliser à bien la mission d'agent de prévention de Mme Nathalie VAN DILLEN, le Conseil décide d'augmenter le temps de travail de cet agent de 4.5 heures.

**6. Questions diverses :** Lecture des divers actes pris en bureau de communauté de communes du Pays de la Météorite. – La réunion publique aura lieu le 10 octobre 2014 à 20h30. – Le repas des aînés sera préparé par la SARL BRUN de Saint Laurent sur Gorre. – Le colis pour les aînés sera réalisé par la SARL La Familiale. – La prime de fin d'année sera accordée aux agents. – La livraison de la voiture pour le personnel communal est prévue en fin de semaine. – Les travaux de réfections du mur de l'église ont commencé et la réfection de la grange du cabinet médical devrait commencer sans tarder. – Les agents techniques sont remerciés pour l'installation et le déménagement de l'exposition prêtée par le SEHV. – Une pédicure-podologue sera présente dans le cabinet médical des kinés tous les 1<sup>er</sup> jeudi du mois à compter du 2 octobre 2014. – Les ateliers périscolaires se déroulent bien. Des ballons ont été achetés pour l'atelier foot. – Eric Legendre signale que les accidents cardiaques sont en augmentation et demande s'il est possible de mettre un défibrillateur à proximité du stade. – René Habrias demande s'il est possible de régler le problème des ballons sortant du stade et allant chez un riverain. – Le logement au-dessus de la poste est disponible depuis le 15/09/2014.

## Conseil Municipal des 8 et 24 novembre 2014

*Une erreur de procédure s'étant déroulée lors du Conseil municipal du 8 novembre (huit-clos non voté), toutes les délibérations de la séance n'ont pas été envoyées à la sous-préfecture et repassées au conseil du 24 novembre.*

**1. Démission d'un conseiller municipal.** Pour des raisons professionnelles, Anne-Axelle Lemarchand démissionne.

**2. Rapport du SIAEP.** Le rapport du SIAEP est présenté par M.Rampnoux et voté à l'unanimité.

**3. Approbation de devis.** Pour la Halle couverte, Mme le Maire propose de retenir la SARL Geraudie-Lavialle (42 635 € TTC), proposition retenue à l'unanimité. Pour le WC public autonettoyant, elle propose de retenir la société MPS (45 600 € TTC), proposition retenue à l'unanimité.

**4. Attribution de subventions exceptionnelles.** Pour l'école et pour un séjour de 2 jours en classe de mer, une subvention de 300 € est proposée et votée à l'unanimité. Pour le comité des usagers du territoire de la météorite et pour l'association communale des ACPG de Vayres, dans le cadre d'expositions en hommage aux combattants de

14-18, il est proposé une subvention de 100 € à chacune des associations (voté à la majorité).

**5. Budget CCAS.** Une participation financière de 10 € pour les jeunes vayrois utilisant le foyer des jeunes de Rochechouart est proposée afin qu'ils soient au même niveau financier que les autres (3 adolescents concernés). La proposition est acceptée à l'unanimité.

**6. Questions diverses du CM du 8 novembre.** Décision modificative suite aux travaux sur la RD (votée à l'unanimité). Renouvellement de la convention de déneigement, et convention avec le Conseil général pour déneiger certaines portions de routes départementale (voté à la majorité). Prise en charge des fournitures scolaires des élèves de Rochechouart pour l'année scolaire 2014/2015 (voté à l'unanimité)

**7. Demande de subvention dans le cadre de la DETR.** Afin d'avancer sur le dossier de l'école rurale numérique et de financer l'achat d'ordinateurs portables ou de tablettes numériques, il est proposé de faire une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre des Dotations d'Etat des Territoires Ruraux, ce qui est accepté à l'unanimité.

8. **Renouvellement de la ligne de trésorerie.** La proposition est votée à la majorité.

9. **Location du logement au-dessus de la poste.** M. Florian Normand souhaite louer le logement pour un loyer de 218 € mensuel, ce qui est accepté à l'unanimité.

10. **Autorisation budgétaire avant le vote du budget primitif 2015.** Il s'agit d'autoriser le règlement des dépenses sur les investissements à hauteur du quart voté sur le budget primitif 2014 (accepté à l'unanimité).

## Réalisation budgétaire

**FONCTIONNEMENT** Opérations réelles arrêtée au 23 décembre 2014

Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	DEPENSES
60	Combustibles, chauffage, alimentation, entretien voirie,	92 457,02
61	Services extérieurs: location de matériel, copieur, maintenance, entretien voirie, primes d'assurance, autres frais divers,	74 496,02
62	Autres services extérieurs: Honoraires, imprimés, fêtes, cérémonies, frais de télécommunications transports scolaires	20 544,33
63	Taxes foncières, impôts indirects, taxes et impôts sur véhicules	8 235,98
64	salaires , cotisations urssaaf, caisse de retraite, assedic	315 669,20
65	Contributions à divers organismes de regroupement, et subventions aux associations	69 319,49
66	Remboursements en intérêts des emprunts	23 387,51
67	Charges exceptionnelles	5 500,15
73	Atténuation de produits remboursement FNGIR	8 368,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>617 977,70</b>
Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	RECETTES
64	Remboursements sur rémunérations et sur charges diverses	45 958,57
70	Ventes de produits et prestations de service: cantine, transports scolaire, locations	26 692,07
73	Impôts et taxes: produits des contributions directes, compensations, attributions des fonds National et départemental droits divers	245 731,00
74	Dotations et subventions de l'Etat et du Département, allocations compensatrices	308 904,00
75	Revenus d'immeubles	48 995,86
77	Autres produits	80,00
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>676 361,50</b>

## INVESTISSEMENT

Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	DEPENSES
1641	Remboursement en capital des emprunts	72 920,04
20	Immobilisations incorporelles	-
21	Immobilisations corporelles	49 166,39
23	Immobilisations en cours	71 087,03
45	§Comptabilité distincte rattachée	97 289,21
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>DEPENSES D' INVESTISSEMENT</b>	<b>290 462,67</b>
Comptes	DENOMINATION DU COMPTE	RECETTES
1068	Exédents de fonctionnement capitalisés	152 892,62
1022	FCTVA	31 093,00
13	subvention d'investissements	3 852,42
16	Emprunt	4 600,00
21	immobilisations corporelles	14 944,18
23	Immobilisations en cours	74 844,22
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>282 226,44</b>

Le compte administratif 2014 ne sera arrêté définitivement, que fin janvier 2015

# La vie municipale

## Les travaux et achats en 2014

### Achats

- Société « Tout pour le froid » : armoire réfrigérée pour la salle polyvalente, 1 857 €
- Société « CITEC » : 4 conteneurs à poubelles de 770 L, 775,20 €
- ILP LASER : plaques numérotation des habitations, 3 444,34 €
- ACL SPORT NATURE : traceur pour le stade, 1 327,39 €
- Garage Brandy : voiture agents techniques 10 571,21 €
- SJL Location : location d'une nacelle pour élagage, 1 477,39 €.

### Travaux réalisés par des entreprises

- SAUR : branchements d'eau des maisons ODHAC, 4 764,05
- Ets PAILLOT : création voirie et parking maisons ODHAC, 35 025 €
- Ets CHENE : installation d'une VMC dans la maison locative communale, 1 238,60 €
- Ets MASTERS : remplacement radiateurs appartement école, 766,91 €
- Ets MASTERS : réparation pompes à chaleur mairie-poste, 1 344,37 €
- JMC Menuiseries : pose d'un volet pour mise en sécurité de la buvette foot, 612,05 €
- Ets J.M RAYNAUD : travaux de réfection plâtre à l'église, 4 830 €
- Ets LABROCHERIE : couverture grange à côté local Kiné, 3 561,42 €
- DORSAL : solde des travaux fibre optique, 15 578 €
- Ets PAILLOT : assainissement village de Goudou, 74 997 €
- Bureau d'étude CEE : maîtrise d'œuvre travaux Goudou 6 099 €
- Ets SARDIN : curage de canalisation d'égout salle polyvalente, 724,08 €
- Ets GERAUDIE-LAVIALLE : paiement de 30 % du devis de la Halle de marché soit 14 211,60 €.

### Travaux réalisés par le personnel communal

*(sans parler de tous les travaux quotiens et habituels des agents techniques)*

- Pose des plaques de numérotation
- Curage fossé dans chemin derrière chez Mr Berlan et dans le village de Goudou pour assainissement
- Aménagement massifs ODHAC
- Création de massifs en bas de la rue Fée des neiges et dans la rue Orientale
- Création d'un local à vélos pour l'école et réfection de l'ancien
- Isolation et drainage autour de la maison locative communale
- Pose d'une cabine de douche dans un logement de l'école
- Clôture de la chataigneraie communale de puytreillard
- Pose de canalisations et de regards au village des Monts
- Réfection et fabrication de panneaux d'affichage pour les villages
- travaux de peinture, pose de cloisons, pose de clôtures ... à la micro-crèche
- travaux de peinture et de réfection du bloc sanitaire de la salle polyvalente.

Nous remercions les agriculteurs qui participent à l'entretien de certains chemins ruraux en collaboration avec la Commune.

### Travaux réalisés par la Communauté de Communes

- Curage des fossés, travaux préparatoires et revêtements des routes de la Chaise, la Roudarie, et de Beaulieu
- Réfection du pont des Combes.



## Ecole de Vayres

L'école de Vayres accueille cette année 60 élèves répartis de la Toute petite section jusqu'au CM2. Les effectifs restent stables tout comme l'équipe enseignante composée de Mme Lestieux-Robisson, directrice et enseignante de la classe de CP-CE1-CE2, Mme Roy en charge de TPS-PS-MS-GS et Mme Dutailly enseignante de la classe de CE2-CM1-CM2.

Les enseignantes sont aidées dans leur tâche par Lise Parvery, qui fait fonction d'ATSEM dans la classe de maternelle, ainsi que par une auxiliaire de vie scolaire Mme Duruisseau.

A la rentrée 2014, les horaires ont été de nouveau modifiés à la demande de la municipalité et des parents, afin de pouvoir avoir une heure d'atelier deux fois par semaine. Les élèves travaillent donc les lundis et mardis de 8h45 à 12h puis de 13h30 à 16h, le mercredi de 8h45 à 11h45, et les jeudis et vendredis de 8h45 à 12h puis de 13h30 à 15h. Les ateliers périscolaires, mis en place par la municipalité, ainsi que l'aide pédagogique, proposée par les enseignantes, se déroulent les jeudis et vendredis de 15h à 16h.

L'année 2013-2014 a vu la réalisation de nombreux projets.

Les classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 ont participé au concours Défi Maths qui regroupait des élèves de tout

le département. Ils s'y sont d'ailleurs illustrés puisque plusieurs groupes sont arrivés dans les dix premiers de leur section.

Les élèves du CP au CM2 ont eu de nouveau la chance d'aller à la piscine durant 10 séances.

L'ensemble de l'école s'est lancé dans le projet Créacity, qui consistait à créer une ville imaginaire. Les élèves ont



décidé de jouer avec le nom de leur ville en peignant cette ville en vert et en nommant les quartiers : Vert-luisant ou encore Vert-feuilles.



Cette année 2014-2015 va également être riche en projets. Les élèves du CE1 au CM2 ont participé au cross de secteur organisé par l'USEP. Les plus motivés ont participé au cross départemental et se sont illustrés en étant parmi les meilleurs.

Les élèves vont de nouveau aller à la piscine, participer au programme Les Explorateurs du Parc en lien avec le PNR Périgord -Limousin. Il s'agit de valoriser un chemin communal à travers l'art et la découverte de la faune et la flore. Le parc va financer les animations dont vont bénéficier les élèves.

Une classe de mer va également être organisée les 8 et 9 juin 2015 à Meschers avec au programme pêche à pied et découverte des dunes et de la forêt maritime.

A l'occasion de la semaine du goût, nous avons également réalisé un livre de cuisine rassemblant les recettes que nous avons faites à l'école ces dernières années. Ce livre est en vente à l'école, à la mairie ou au bureau de poste.



## **On préfère manger avec les copains et les copines...**

Notre restaurant scolaire qui accueille cette année une soixantaine d'enfants propose des menus équilibrés, variés et élaborés sur place.

La part du prix du repas pris en charge par les familles est de 2.10 €, la municipalité prenant en charge le reste du coût.

Une attention particulière est portée aux choix des produits ainsi qu'à la qualité de vie pendant les repas.. Une commission cantine se réunit tous les trimestres permettant aux enfants, aux parents et aux élus de prendre la parole pour améliorer le temps du repas qui doit rester un moment



de détente mais pour lequel les enfants doivent respecter certaines règles. Cette commission est composée de deux enfants élus par leurs camarades, de parents volontaires, de quatre conseillers municipaux (Mmes Normand Jocelyne, Rouffignat Hélène, Royer Maryvonne et M Legendre Eric) et moi-même.

Notre restaurant est aussi un moteur d'animations puisque nous proposons d'accueillir chaque mois les maternelles pour leur atelier cuisine et plusieurs fois par an, tous les enfants et leurs enseignantes pour des journées à thème. Cette année, sont venues se joindre à nous trois grands mères qui ont proposé aux enfants de cuisiner leur recette de gâteau pour la semaine du gout !

Les enfants ont une nouvelle fois enfilé leur toque, les élus sont passés à table et nos trois mamies Josiane, Michelle et Gisèle n'oublieront pas de sitôt cette semaine passée avec les enfants !

Le prochain rendez vous important est le repas de Noël précédé du spectacle offert par la municipalité. Mais Chut !!! C'est une surprise ...

Christine Ladegaillerie  
Responsable du restaurant scolaire

## **Les enfants et le périscolaire**

Depuis la mise en place de cette réforme sur les activités périscolaires, nous avons travaillé en lien avec les parents, les enfants, le personnel communal, les maitresses, les associations de la commune et les élus pour proposer davantage d'activités.

Tout ce travail a été validé en conseil d'école.

Mme la Maire a signé une convention de partenariat mairie-associations pour permettre à des bénévoles d'intervenir pendant ces moments (jeudi et vendredi de 15 h à 16 h).

Ainsi, dès la rentrée 2014-2015, les enfants ont eu un choix d'activité plus ouvert, allant de l'initiation au foot, à l'anglais, au théâtre ainsi qu'à la création d'objets de Noël vendus au profit du téléthon.

Ils participent également à des ateliers de jeux collectifs. Bien sûr, une garderie gratuite est à la disposition des enfants si aucun atelier ne leur convient, de même que des moments de soutien scolaire existent toujours si cela s'avère nécessaire.

Notre objectif est d'être à l'écoute des enfants et de leur permettre de profiter au mieux de ces activités.

Le Conseil municipal a fait le choix de ne demander aucune participation financière aux parents afin de ne défavoriser aucun enfant.

En 2014, nous avons reçu une aide de l'État qui a couvert les frais liés à cette nouvelle organisation.

Les enfants sont ravis de participer aux activités même si, au départ, certains ont pu avoir quelques inquiétudes ou réticences ; le déroulement des ateliers est maintenant bien rodé.

Notre attention se porte maintenant sur la variété des activités. La commission des affaires scolaires se réunit régulièrement et participe au suivi.

En cette fin d'année, la commission des affaires scolaires vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2015.

Mme Normand Jocelyne,  
Adjointe chargée des affaires scolaires

## Les pavillons de l'ODHAC

C'est avec un immense plaisir teinté d'émotion que nous avons pu assister, le mercredi 14 mai, à l'inauguration des quatre pavillons de l'ODHAC, en présence de Mme la présidente du Conseil Général et Mme la présidente de l'ODHAC.

Un dossier sur lequel nous avons travaillé pendant plusieurs années, et qui se termine par une très jolie réussite de deux maisons avec une chambre, et deux maisons avec deux chambres.

Confortables, claires, fonctionnelles, avec un petit espace extérieur, les maisons du « Clos Adrien » sont pensées pour héberger les personnes âgées ou à mobilité réduite.

En cette fin d'année, nous ne pouvons que nous réjouir car, les quatre maisons sont actuellement occupées et remplissent ainsi pleinement leur rôle sur notre commune.



## La micro-crèche « Les petits loups »

Après moultes péripéties, enfin, elle est là, belle et accueillante pour nos petits !

Elle ouvrira ses portes le 5 janvier 2015 et pourra accueillir 10 enfants de 0 à 6 ans, en régulier, en occasionnel ou en périscolaire.

Plusieurs enfants sont d'ores et déjà inscrits.

N'hésitez pas à aller à la rencontre de sa directrice, Alicia Boissonnade (2 rue Pierre Ronsard, 87600 Vayres – 05.55.14.94.35)



## Halle du Champ de Foire

Nous l'aurons plus tôt que prévu puisque, au moment de la mise sous presse du bulletin, elle est presque achevée.

En effet, c'est grâce aux économies que nous avons pu faire sur le chantier de la salle des fêtes que nous avons pu mettre en oeuvre rapidement cette halle sur le champ de foire.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ce nouvel équipement qui abritera nos marchés et les manifestations qui pourront avoir lieu dorénavant sans craindre la pluie.



## Repas des aînés

Un repas des aînés très animé, une salle pleine, de la musique, des danses et beaucoup de rires. Et ceux qui n'ont pas pu être parmi nous et qui ont plus de 70 ans, ont reçu un beau colis garni par les soins de l'épicerie La Familiale.



## Élections cantonales 2015 22 et 29 mars 2015 De nouvelles circonscriptions et un nouveau scrutin

Notre département compte actuellement 42 cantons et 42 conseillers généraux. Dans un souci d'une part de répartition plus homogène, et d'autre part de parité respectée, les choses ont beaucoup changé.

Dorénavant, au lieu de 42, nous aurons 21 cantons et chaque canton élira deux conseillers généraux (un homme et une femme), ce qui fera toujours un total de 42 conseillers généraux.

### *Un scrutin binominal mixte*

Deux candidats de sexe différent se présenteront donc ensemble et sur un même bulletin de vote devant les urnes. Ils auront chacun un remplaçant de même sexe. On peut noter que l'obligation de parité au sein de l'assemblée départementale s'appliquera aussi aux vice-présidences désignées par la présidence élue, et à la Commission permanente qui se réunit tous les mois pour suivre les affaires courantes.

### *Un scrutin majoritaire à deux tours*

Pour être élu au premier tour, le binôme paritaire doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés, et le nombre de suffrages doit être égal au moins au quart des inscrits. Si ces deux conditions ne sont pas réunies, il y a ballottage. Au second tour, ne peuvent se présenter que les binômes ayant obtenu un nombre de suffrage au moins égal à 12,5 % des inscrits.



Le Conseil départemental sera élu en une seule fois tous les six ans, et non plus par moitié tous les trois ans.

En Haute-Vienne, les 42 conseillers généraux actuels (dont 10 femmes) seront remplacés par 42 conseillers départementaux élus en binômes paritaires et représentant les 21 nouveaux cantons.

Nous ne pouvons que nous féliciter que la parité soit enfin réellement respectée dans une assemblée départementale. Par contre, nous ne pouvons que constater que le souci de répartition démographique plus homogène a, dans le cas de notre canton, regroupé quatre anciens cantons en un seul. Ainsi au lieu d'être anciennement représentés par quatre conseillers généraux, nous serons dorénavant représentés par deux conseillers départementaux.

## Téléthon

Au cours de différentes manifestations sur la commune, nos associations, nos enfants, nos concitoyens ont prouvé qu'ils savent être solidaires et généreux.

Les actions en faveur du Téléthon ont été nombreuses, bien réparties dans le temps et dans l'espace. Les donateurs ont été également nombreux.

Un chèque de 4 000 € a été versé à l'association AFM Téléthon 87, soit 1 400 € de plus que l'année dernière.

Que chacun soit ici remercié pour sa participation.



## Le monument aux morts pacifiste de Vayres

Ce monument est dédié aux « Morts pour la France » des deux guerres mondiales, ainsi que des guerres en Indochine et en Algérie. Il a une caractéristique : c'est d'être pacifiste. Il y a quelques autres monuments aux morts pacifistes en France, comme celui de Gentioux dans la Creuse, que des préfets successifs ont refusé d'inaugurer car il est composé d'un enfant le poing tendu vers l'inscription « *Maudite soit la guerre* ». Le pacifisme est une doctrine ou une attitude qui fait de la paix entre les nations un bien qui conditionne tous les autres et qui doit être fondé sur des bases autres que celles de la paix armée. C'est ce que prônaient les socialistes d'avant 1914, avant l'assassinat de Jaurès.

Lors de l'inauguration, le 28 septembre 1958, le Maire de Vayres, Charles LECLERC, lui-même grièvement blessé lors de la première guerre mondiale, déclarait : « *Nous qui avons souffert dans nos cœurs et dans notre chair, nous qui avons payé notre tribut au pays, nous pensons depuis toujours que des hommes sont morts pour la paix. Des hommes sont morts et que nous connaissons bien, qui avaient horreur de la guerre, des paroles, des cortèges. Aussi ce monument est-il ce qu'ils l'auraient fait eux-mêmes : le monument du souvenir et le monument de la paix* ».



La construction de l'Europe nous a apporté 70 ans de paix. Souhaitons, au seuil de 2015, que cette construction se prolonge et s'approfondisse afin que nos enfants et nos petits enfants ne connaissent pas la guerre.

Bernard Bobe

# **Communauté de communes Vienne-Glane Météorite**

## **Se regrouper pour être ensemble plus forts et plus efficaces**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les *Pays de la Météorite* et *Vienne-Glane*, fusionneront pour donner naissance à un nouvel ensemble<sup>1</sup> qui constituera le coeur d'un bassin de vie de près de 60 000 habitants, ayant pour centre Saint-Junien, le 3<sup>ème</sup> pôle économique du Limousin.

### **Quels sont les enjeux ?**

**Maintenir et développer des services publics actifs, engagés, solidaires et efficaces.** Face à la baisse des dotations et à la réforme des collectivités, nous voulons maintenir un aménagement territorial fondé sur le développement des communes et le droit à la qualité de vie pour tous. Il s'agit donc de mettre en place une organisation qui puisse continuer de répondre aux besoins des populations, aux problématiques économiques et aux nécessités environnementales.

### **Anticiper et non subir la réforme des collectivités**

Celle de 2010 a débouché en Haute-Vienne sur une nouvelle organisation des intercommunalités. La fusion entre *Vienne-Glane* et le *Pays de La Météorite* n'est pas un choix subi, puisqu'elle a été adoptée à l'unanimité des 13 conseils municipaux. Cela nous met à l'abri des nouvelles fusions imposées par l'État dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour toutes les collectivités qui n'atteindraient pas le seuil des 20 000 habitants minimum. En effet, ce territoire devrait pratiquement atteindre les 27 000 habitants, sachant que sa population s'est accrue de 8,40 % entre 1999 et 2008.

### **La mise en commun de nos principaux atouts**

- Un territoire préservé (paysages & qualité de vie), avec une superficie de 335 km<sup>2</sup>.
- Un espace économique de 9 821 emplois recensés.
- Une vie associative bouillonnante avec près de 450 associations.
- Un secteur culturel dynamique avec 2 écoles de musique, la salle de spectacle La Mégisserie et le Ciné-Bourse ; 2 médiathèques et 2 espaces publics numériques.
- De nombreux équipements sportifs publics de qualité, avec 3 gymnases, un Palais des Sports, 2 complexes sportifs, plusieurs stades de foot ou de rugby, un centre aqua-récréatif.
- Une perspective de développement touristique conséquente.

En 2015, les élus des 13 communes peaufineront les 28 grandes compétences déjà dégagées, le nouveau pacte de solidarité financière ainsi que les modalités d'organisation.

### **L'évolution des compétences**

La nouvelle loi sur la répartition des compétences est actuellement très attendue. Mais d'ores et déjà, les élus ont dégagé 28 axes possibles sans attendre de connaître celles qui seront obligatoires. Il y a celles qui seront reprises en matière de développement économique ; voirie ; environnement (collecte/traitement des déchets, réseaux d'assainissement et d'eau potable) ; habitat ; culture/loisirs ; sports/jeunesse. Mais il y en aura aussi de nouvelles en matière de santé, de tourisme (notamment avec la création d'un Schéma Touristique), de développement numérique, et avec la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

### **Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), pour une véritable stratégie de développement.**

Les élus ont fait aussi le choix d'élaborer un SCOT, une démarche qui offre la possibilité de donner un contenu et une ambition au territoire fusionné, sans remettre en cause la légitimité et les moyens d'agir des Conseils municipaux. C'est un outil de planification dont les 3 notions clef sont les suivantes :

- Planifier un développement équilibré,
- Coordonner les actions publiques,
- Impliquer les acteurs,

La mise en place d'une démarche stratégique globale nécessite de réfléchir au cadre général du projet commun. Cette réflexion a conduit les élus à poser sur la table deux orientations possibles :

- Se tourner vers l'Est, et faire de Saint-Junien une porte d'entrée du territoire ?
- Se tourner vers l'Ouest et faire de la RN 141 l'axe de développement. Ce qui impliquerait de se rapprocher de la Charente et faire de Saint-Junien le coeur d'un ensemble plus vaste ? Nos voisins charentais ont manifesté leur intérêt pour ce débat et des rencontres se sont engagées avec eux.

### **Les modalités d'organisation**

Cette nouvelle collectivité devra prendre la forme d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), avec la rédaction de nouveaux statuts. Un nouveau Conseil communautaire sera installé avec 35 conseillers. Et lors des prochaines échéances électorales, le Président sera désigné au suffrage universel direct.

**Pour développer et présenter dans le détail l'ensemble de ces nouvelles règles, des réunions publiques seront organisées courant 2015.**

Jean-François Feunteun

1. Les 13 communes : St Junien, Saillat s/Vienne, Chaillac s/Vienne, St Martin de Jussac, St Brice s/Vienne, St Victurnien, Oradour s/Glane, Javerdat, Rochechouart, Vayres, Chéronnac, Videix, Les-Salles-Lavauguyon.

## Réunion publique du 10 octobre 2014

Comme nous l'avions promis, la première réunion publique de la Municipalité s'est déroulée le 10 octobre 2014. Une cinquantaine de Vayrois sont venus à notre rencontre et nous avons pu les informer des projets en cours sur la commune.

Mme le Maire, après s'être réjouie que les maisons de l'ODHAC soient maintenant toutes occupées, nous a expliqué l'installation prochaine d'une micro-crèche sur la commune. La Commune a aidé l'association Poupy-Rosy à faire des travaux et a payé le mobilier pour les enfants. La capacité de la micro-crèche sera de 10 enfants et son ouverture se fera le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Mme Normand a expliqué ensuite l'évolution des activités périscolaires. Après avoir été essentiellement, au cours de l'année précédente, prises en charge par le personnel communal et les maitresses, plusieurs bénévoles (particuliers ou associations) se sont associés à l'ensemble pour proposer des moments variés et intéressants (foot, découverte de la nature, théâtre, anglais...).

M. Maveyraud a fait le point des travaux de la salle des fêtes, mis en oeuvre à la suite de l'obligation légale de créer un WC handicapé et du souci de mieux isoler la salle.

Mme Rouffignat a enfin expliqué le projet de la Halle du Champ de Foire qui, au moment de la parution de ce bulletin, sera quasiment terminée.

Le thème de la prochaine réunion publique portera sur les chemins communaux.

## Le SEHV en visite à Vayres

Du 15 au 18 septembre l'exposition sur le parcours de l'énergie, élaborée par le Syndicat des Energies de la Haute-Vienne, a été présentée aux enfants de l'école de Vayres.

L'inauguration a eu lieu en présence de Madame Le Maire de Vayres, du Conseiller Général du Canton M. Michel Fages, du Président du District de football M. Bernard Ladrat, de Mme Robisson Directrice de l'école de Vayres et de plusieurs conseillers municipaux dont M. Faure Jean-Pierre, représentant le président du S.E.H. V.

Le partenariat entre le S.E.H.V. et le District de football a permis de rendre possible cette exposition itinérante afin de la mettre au service d'un maximum d'enfants mais également des plus grands.

Elle permet d'apprendre l'origine, la transformation, le parcours et l'utilisation des différentes sources d'énergies.

Les enfants très sensibles aux explications des intervenants ont posé de multiples questions.

Jean-Pierre FAURE

## Notre eau

Le SIAEP de Vayres Tardoire a été fondé en 1962. Notre commune compte 578 abonnés. Le linéaire total de canalisation sur le territoire du syndicat représente environ 356 km dont 56 km sur la commune de Vayres. Le SIAEP est propriétaire de toutes ses canalisations. Le réservoir de Puy bosse a un volume de stockage de 200 m<sup>3</sup> et celui de la Côte est de 300 m<sup>3</sup>.

Le montant des travaux effectués par le syndicat rue C. Testout et rue Orientale est de 63 483 € HT.

Les travaux à venir sur notre commune sont les suivants:

- aménagement du captage de la Richardie à savoir : débroussaillage de 13 156 m<sup>2</sup>, boisement sur 20 256 m<sup>2</sup>, pose de 1 340 m de clôture, pose de 2 portails, réhabilitation du chemin d'accès.
- travaux à réaliser au puits de la Côte a savoir : réhabilitation de 663 m de clôture, pose d'une crépine sur le trop plein, remplacement de la moustiquaire du chapeau d'aération, réfection des tranchées drainantes du périmètre etc.

Notre eau destinée à la consommation humaine fait l'objet d'un autocontrôle par l'exploitant renforcé par un contrôle sanitaire de la DDASS. Tout ceci garantit à notre eau une excellente qualité. En conclusion buvez notre eau sans modération.

Christian Rampoux

Numéros utiles : 0587231001 Dépannage 24h/24-7j/7  
0587231000 Service clientèle



# Les associations

## Association Communale de Chasse Agréée

A.C.C.A. de VAYRES  
Plaisir cynégétique - Sécurité – Ethique – Gestion

A la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 juin 2014 voici la composition du nouveau Conseil d'Administration.

### Présidents d'Honneur :

Madame Jocelyne REJASSE

**Président actif :** Jean François VOISIN (05 55 78 23 74)

**Vice-Président :** Jean Francis CHABERNAUD

**Secrétaire :** ROY Christian

**Secrétaire Adjoint :** Jean THEVENET

**Trésorier :** Guy ROCHE

**Trésorier Adjoint :** Roger DISSERAND

**Membres du CA :** Fernand MAVEYRAUD, Mathieu RIAUD, Philippe TYPHONNET

**Commissaires aux comptes :** Bertin LACHAISE, Bernard MAVEYRAUD

**Commission Paritaire :** Jean Claude LEONARD et Jean Pierre BOULESTEIX

Cette saison l'ACCA compte 70 Adhérents.

### Les actions menées en 2013

**Cultures à gibiers :** pour la saison 2014 – 2015, nous avons ensemencé 60 ares de maïs sur la parcelle du lagunage, du tournesol et du maïs sur deux parcelles aux Soumagnes, le Pont Vigéreau tout en triticales, Chez Boissou et Prun encore du triticales et à Puy Bosse du seigle forestier.

### Petit gibier

**Perdreaux et Faisans :** nous sommes contraints à chasser des oiseaux d'élevage car le petit gibier naturel se fait de plus en plus rare sur nos territoires. Le coût des oiseaux n'étant pas encore à la baisse, une révision du tarif des cartes sociétaires sera certainement revue à l'occasion de l'Assemblée Générale 2014.

**Canards :** par le biais de la Fédération, qui a mis en place un plan de chasse petit gibier, nous avons bénéficié de 60 canetons gratuits et nous les en remercions. De son côté, l'ACCA en a rajouté 30.

**Lièvre :** Les 2 comptages qui ont eu lieu les 9 et 11 décembre 2013 ont donné 8 et 6 animaux, sur un parcours de 22 km 300 et toujours le même depuis plusieurs années, ce qui donne un IKA (indice kilométrique d'abondance) de 0.31 pour 0.22 l'année précédente. **Prédateurs :** en dépit d'un piégeage permanent et très efficace, il se prend



toujours autant de nuisibles. Lors des comptages lièvres, il a été vu 11 et 9 renards, ce qui est beaucoup trop.

### Grands gibiers

**Le cerf :** cette espèce nous paraît stable.

**Chevreuil :** cet animal semble avoir le vent « en poupe » car très présent sur notre territoire, mais attention avec le tir à plomb !.. Pour la saison 2014 – 2015 une fourchette de 40 à 60 animaux nous a été attribuée.

**Sanglier :** la saison 2014 – 2015 en est à son tout début avec chaque année son cortège de plaisir mais aussi de soucis générés par des dégâts causés aux cultures par le grand gibier, notamment le sanglier. Que tous ceux qui ont à subir ces dommages soient assurés que nous feront le maximum pour réduire ces derniers et ce malgré ceux qui freinent des quatre fers tentant de réduire nos efforts à néant. La saison dernière, nous avons tué 18 sangliers.

### Manifestations 2015

Le banquet de la chasse aura lieu le 15 Février 2015 à 12 heures 30.

Une journée grillades de gibier avec un concours de pêche est envisagée.

Pour conclure, nous remercions tous les bénévoles qui aident à la vie de notre Association.

Meilleurs vœux à chacun d'entre vous.

Le Président

## Les Vayres à Pieds au Pays de la Météorite



### Quelques chiffres sur l'année 2014

L'association compte à ce jour 126 adhérents avec une moyenne de 50 randonneurs à chaque sortie hebdomadaire du mardi. Pour information l'effectif 2014 a augmenté de 15 % par rapport à 2013.

### Les faits marquants

- 29 et 30 mars : Participation de notre Club au Salon de la Randonnée à St JUNIEN (tenue d'un stand, organisations de randonnées sur les 2 jours).
- 29 avril : sortie détente à BRANTOME avec au programme une randonnée suivi d'un pique-nique puis d'une visite au château de BOURDEILLES. Malgré la pluie, excellente journée.



Brantome

- 03 mai : la 5<sup>ème</sup> randonnée pédestre du muguet semi-nocturne suivi d'un repas organisé par le club a rassemblé 150 personnes.
- 28 juin : les randonneurs se sont retrouvés autour d'un excellent repas au SOUFFLE VERT à CUSSAC.
- 07 septembre : voyage annuel à SAUMUR pour 51 participants qui après la randonnée ou une visite de roseraie ont partagé un copieux déjeuner. Cette journée a remporté un franc succès.
- 12 octobre : 150 personnes se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un repas organisé au profit du TELETHON : très belle manifestation.

### Un mot concernant les chemins

Le chemin de liaison entre le clos du bœuf (village de Laudonie) et le chemin de la Serpentine (village de la Guinadie) est balisé.

Les Vayres à Pieds ont également balisé avec l'aide de deux employés de la Communauté de Communes le chemin de BRAMEFANT de 14 kms au départ de BIENNAC.

### Calendrier 2015

- 20 décembre 2014 : illuminations du village de Chez Cibert
- 06 janvier. 2015 : randonnée suivie d'une dégustation de galettes
- Février 2015 : randonnée puis crêpes
- Mars ou Avril 2015 : Journée détente
- Mai 2015 : Rando du Muguet suivi d'un repas
- 27 Juin 2015 : Repas des randonneurs
- 23 Aout 2015 : Rando fête de la batteuse
- Septembre 2015 : Voyage découverte
- Octobre 2015 : Repas TELETHON
- Décembre 2015 : Participation au TELETHON

### Composition du bureau

Présidents d'honneur : Jocelyne REJASSE ( Maire de Vayres) et Raymonde ANTOINE

Président et co-président : Bernard REJASSE et Chantal FOURGEAUD

Secrétaires : Lucette TARRADE et Nicole SOURY

Trésoriers : Emilie PROM et Raymond VIGNAUD

L'association des Vayres à Pieds au pays de la Météorite  
vous présente tous ses meilleurs vœux  
de bonne et heureuse année 2015.

## Comité des Fêtes 2014

En cette fin d'année 2014, faisons notre bilan :

Encore une fois, le vide grenier de Vayres a tenu ses promesses, en ce 21 avril le beau temps était au rendez-vous ainsi que l'ambiance.

Près de 40 exposants ont participé à cette manifestation. Les visiteurs sont venus nombreux.

Les bénévoles se sont félicités de cette journée et vous donnent rendez-vous pour une nouvelle édition en 2015.



Pour une 2<sup>ème</sup> édition, les rives de l'étang de la Chaise ont été le cadre d'un agréable concours de pêche à la truite organisé par le Comité des Fêtes où le temps était de la partie. Dès 8 h 00 en ce dimanche de Pentecôte, près de 40 pêcheurs ont mis les lignes à l'eau pour mesurer leur chance. Les prises ont été belles et nombreuses.



Quelques jours avant un lâché de truites avait été fait. Rafratchissements et buffet étaient organisés. Le 1<sup>er</sup> prix homme est revenu à François Wintersheim et celui de la femme (arrivée 7<sup>ème</sup> au classement) à Elodie Wintersheim. Un lot récompensait chaque participant.

Le Comité des Fêtes remercie chaque sponsor ainsi que les bénévoles et M Blanc pour la mise à disposition de son étang.



Avec un temps magnifique pour cet avant dernier week-end d'août, Vayres organisait sa traditionnelle fête de la Batteuse. Les Festivités ont commencé samedi après midi avec les attractions foraines, buvette et casse-croûte. A 14 h, l'U.S.V. a organisé un concours de pétanque et en fin d'après midi un bal populaire gratuit animé par le groupe 50/50 a terminé la soirée.

Dimanche la journée a commencé par un vide grenier sur la place du champ de foire où une quarantaine de stands étaient installés. A 7h30, une randonnée pédestre était organisée par les Vayres à Pied. Dans le pré, nous avons eu une importante exposition de tracteurs, un battage à l'ancienne.



Pour la première fois, nous avons eu une démonstration d'aéromodélisme présentée par Monsieur COURTEY. Les aéromodèles étaient des avions. Les visiteurs présents les yeux vers le ciel ont pu admirer les figures traditionnelles. Le midi, le repas « batteuse », plus de 200 couverts, était servi dans la salle des Fêtes ainsi que sous un chapiteau. A 22 h, cette journée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice pyromusical.

Le Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles pour leur implication à la réussite de cette batteuse 2014 où les visiteurs sont venus nombreux. Nous vous donnons rendez-vous en 2015.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Le Bureau

## **Amicale Laïque des élèves, anciens élèves et amis de l'école de Vayres**

*L'Amicale laïque est une association de bénévoles qui a pour but d'améliorer le quotidien des enfants de l'école de Vayres.*

Pour cela, nous organisons des manifestations tout au long de l'année :

Le traditionnel concours de belote du 1<sup>er</sup> février 2014, qui s'est tenu à Chéronnac rencontra un franc succès et notre loto du 18 octobre dernier à Vayres fut également une très grande réussite ce qui va nous permettre d'aider à participer à la classe de mer prévue en mai 2015.

La Kermesse du 27 juin organisée conjointement avec la fête de l'école fut, elle aussi, un très bon moment.

Nous remercions l'ensemble des participants à ces manifestations ainsi que les généreux donateurs qui répondent toujours présents lors de notre visite de début d'année. Merci également aux commerçants qui nous soutiennent chaque année par leurs gestes contributifs.

Le bilan financier est négatif cette année car nous avons offert aux enfants de l'école dix vélos, quatre ordinateurs portables, deux draisiennes, un panier de basket et un set de badminton. Les enfants ont pu également profiter d'une sortie de fin d'année au parc du REYNOU.



Les élèves partant en sixième se sont vus offrir un cadeau pour leur entrée au collège (un kit géométrie, un dictionnaire de poche Français et un petit dictionnaire Français-Anglais).

Au moment où nous écrivons cet article, la liste au Père Noël a été envoyée par la mairie de Vayres et l'Amicale Laïque afin qu'il porte un cadeau à chacun des enfants de l'école et la sortie cinéma (et/ou spectacle) est en cours d'organisation.



Notre assemblée générale s'est tenue le 05 septembre 2014 à la mairie de Vayres.

Le bureau est composé comme suit :

Présidents d'honneur :

Madame REJASSE Jocelyne – Maire de Vayres

Monsieur VOUZELAUD Raymond – Maire de Chéronnac

Président : RAYNAUD Magali

Vice-présidente : MICHEL Christelle

Trésorière : BULAN Laurence

Trésorière adjointe : VOISIN Gaëlle

Secrétaire : VOISIN Catherine

Secrétaire adjointe : FONTAINE Jacqueline

Membres actifs : Jean-Pierre VIGNERIE, Jean-Marie FOURGEAU, Esteline et Franck LUDWIG, Carole VAN DE SANDE, Katy GLINEUR et les enseignantes : Mme Isabelle ROY, Mme Clarisse LESTIEUX-ROBISSON, et Mme Juliette DUTAILLY

### **Manifestations 2014**

- Concours de belote le samedi 7 février à Chéronnac
- Kermesse 26 juin (jour de la fête de l'école)
- Loto le 17 octobre à Vayres

Nous vous attendons nombreux.

L'Amicale Laïque remercie les municipalités de Vayres et de Chéronnac pour leur soutien ainsi que tous ceux qui nous aident pour la plus grande joie de nos enfants et rappelle que toute personne désirant être membre sera la bienvenue. L'Amicale Laïque vous souhaite à tous une Bonne et Heureuse Année 2014

## Les roses d'automne

Nombre d'adhérents : 73 adhérents (une petite augmentation par rapport à l'année précédente.

- 01 : Le 8 : **Galette des rois** : 38 adhérents présents ; 4 personnes couronnées.
- 02 : Le 5 : **Crêpes** distribuées à volonté...  
Le 9 : **Théâtre** : 100 personnes environ présentes. Très belle prestation par l'équipe théâtrale de Saillat sur Vienne. Très bonne journée.
- 03 : Le 19 : **Pot-au-feu** : 55 personnes. Cuisiné par Mme Boulesteix de Vayres. Très bien. Bonne ambiance.
- 04 : Le 16 : **Cornues** : 47 adhérents présents. Après-midi récréative comme d'habitude.
- 05 : Le 14 : **Loto**. 34 personnes participantes.
- 07 : Le 09 : **Repas d'été**. 61 personnes. Très bien organisé, très convivial pour célébrer la fin du 1<sup>er</sup> semestre.
- 09 : Le 03 : Reprise du club après les vacances.  
Le 10 : **Voyage à Arcachon**. 17 adhérents de notre club, nous aurions souhaité un peu plus... qui a fusionné avec le club de St Mathieu ; très bonne ambiance, et très bien organisé par Jacques et moi-même. Tout le monde était ravi. J'espère que cela se renouvellera l'année prochaine. Merci à tous ceux et

celles qui nous ont fait confiance.

- 11 : Le 22 : **Concours de belotte**. 40 équipes mais avec un petit regret tout de même : nous aurions aimé un plus d'adhérents là-aussi...
- 12 : Le 06 : Participation financière au Téléthon de 73,50€.  
Le 07 : **Repas de Noël** (fin d'année) : 59 personnes Confectionné par Magalie, restaurant « Les Feuillandiers » de Marval, très belle prestation. Tous nos adhérents étaient ravis pour terminer cette année 2014.  
Le 10 : **Assemblée générale**. Composition du nouveau bureau : Raymonde Deville (présidente), Brian Thomson (vice-président), Nicole Miniot (secrétaire), Jean-Claude Petit (secrétaire adjoint), Monique Carles (trésorière), Nicole Malpeyre (trésorière adjointe).

### DÉCÈS

Mr. Raymond Barbers et Mr Marcel Chabaudie.

Merci aux bénévoles qui participent à toutes les organisations, et un tout particulier pour Mme Lucette Sansonnet qui fut si longtemps notre présidente.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une bonne santé et une très bonne année 2015.

Raymonde Deville

## ACPG-CATM – VAYRES - CHERONNAC

40 rue Charles Silvestre 87000 LIMOGES – Tel : 05.55.79.53.28 - Fax : 05.55.79.79.57 – E Mail : [acpg-catm87@wanadoo.fr](mailto:acpg-catm87@wanadoo.fr)  
Association : Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.

Notre Association dont nous fêtons le 70<sup>ème</sup> Anniversaire est toujours active malgré le vieillissement de ses adhérents. Gardienne du souvenir, elle perpétue le devoir de mémoire et rend hommage lors des cérémonies officielles au monument aux Morts aux Soldats « Morts pour la France » dont le nom est gravé sur la pierre des guerres et conflits de 1914/1918 - 1939/1945, Indochine, Algérie, Tunisie et Maroc. Gardienne du droit à réparation indescriptible des Anciens Combattants, elle œuvre bénévolement, prenant sienne, la déclaration au Sénat, le 20 Novembre 1917 de Georges CLEMENCEAU s'agissant des Anciens Combattants :

« Ils ont des droits sur nous »

Distribution de colis en hôpitaux, maisons de retraite, malades à domicile, plus de 90 ans, isolés....

Avec le concours de l'Association Départementale et de notre Fédération, nous dispensons des secours personnels aux plus démunis d'entre nous et une aide « dite différentielle » est délivrée aux veuves d'Anciens Combattants par l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) dont le revenu mensuel ne dépasse pas 932 €.

Depuis quelques temps, nous accueillons des sympathisants qui nous aident à garder cette Association de solidarité et devoir de mémoire à VAYRES et CHERONNAC.

Ils ont les mêmes droits et devoirs que les ressortissants de l'ONAC, y compris dans la composition du bureau, à l'exception toutefois du droit indescriptible à réparation réservé aux seuls Anciens Combattants.

### 2014 : Année forte en anniversaires

- Centenaire du début de la Guerre 14/18,
- 60<sup>ème</sup> Anniversaire fin de la Guerre d'Indochine,
- 70<sup>ème</sup> Anniversaire du Débarquement allié,
- 8 Mai et 11 Novembre, dépôt de gerbes aux monuments aux Morts de Vayres et Chéronnac,
- 11 Novembre après-midi, inauguration d'une stèle dans la commune de LAVIGNAC. 20 sections avec les drapeaux de notre Associations et les Maires de nos deux communes étaient présents,
- Exposition de documents et objets sur la Guerre 14/18 à l'occasion de son Centenaire,
- 16 Novembre : repas de cohésion à la salle des fêtes de CHERONNAC,
- 5 Décembre dépôt de gerbe par les Anciens Combattants au monument aux Morts, en hommage aux Anciens Combattants « Morts pour la France » en Algérie, Tunisie et Maroc.

L'Assemblée générale se déroulera en janvier 2015, avec la même volonté de garder notre Association au sein de nos deux communes.

Merci aux deux municipalités pour leur aide, merci également aux enfants des écoles et aux enseignants qui ont, main sur le cœur chanté la Marseillaise.

A bientôt.

Le Bureau des Anciens combattants

## L'amicale des Anciens de l'U.S.Vayres

C'est en présence de Madame le Maire et d'une quarantaine de personnes que s'est tenue notre assemblée générale de l'Amicale des Anciens de l'USV. Le président LALOI Stéphane a remercié l'ensemble des acteurs de la vie locale, la municipalité, les différents présidents d'associations, ainsi que les commerçants pour leurs soutiens tout au long de l'année sans oublier les participants à notre superbe déplacement de 2 jours à Marseille pour assister au match Marseille/Ajaccio dans ce magnifique stade Vélodrome. 54 personnes ont fait le voyage dans une ambiance très conviviale et amicale.

Le repas dansant du 8 novembre s'est superbement bien passé dans une ambiance festive avec la présence de 102 participants. Côté rapport moral, Jean a fait apparaître un effectif stable de 57 adhérents avec cette année l'adhésion de 9 nouveaux, due principalement au voyage ; côté rapport financier, Claude, toujours aussi précis dans ses comptes, présenta une trésorerie très saine.

Pour 2015, l'Amicale concentrera ses efforts sur deux manifestations : un voyage pour assister à un match et en juin, un concours de pétanque suivi d'une soirée moules-frites en plein air pour la fête de la musique.

Le Président remercie l'ensemble des dirigeants et bénévoles et souhaite voir de plus en plus d'anciens joueurs, dirigeants et sympathisants rejoindre notre association.

Un grand merci à toutes et à tous

L'amicale des anciens de l'USV vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année

### Le bureau de l'amicale 2015 :

Président : LALOI Stéphane ; Vice président : BOIJOUT Patrick ; Secrétaire : LALOI Jean ; Secrétaire adj : MALLET Catherine ; Trésorier : CHABAUDIE Claude ; Trésorier adj : DEGUY Jacqueline

### Calendrier des manifestations 2015 :

- Dimanche 18 janvier 2015 : Repas fraternel réservé aux adhérents et leurs familles avec présentation des vœux et remise du timbre 2015.
- Février mars 2015 : Organisation d'un voyage
- samedi 20 juin 2015 : Concours de pétanque suivi de la Fêtes de la musique ( repas en plein air )
- Samedi 3 Octobre 2015 : Assemblée Générale de l'Amicale
- Samedi 7 novembre 2015 : repas dansant

## L'Union Sportive Vayroise

Fin juin dernier, l'Union Sportive Vayroise a tenu son Assemblée Générale. Pour débiter cette assemblée, Monsieur LALOI Stéphane, président, a remercié l'assistance et la municipalité pour leur soutien au sein de notre club ainsi que nos dirigeants et joueurs. Puis, il annonça l'effectif du club qui était de 42 joueurs et 11 dirigeants pour la saison 2012/2013. Par la suite, il excusa l'absence de Monsieur Fabrice FERNANDEZ, un des entraîneurs de l'équipe 1<sup>ère</sup>, et le remercia pour son investissement au sein du club.

Il passa donc, la parole à « Dadou », second entraîneur de l'équipe 1<sup>ère</sup> pour faire un bilan sportif de la saison écoulée. Il souligna sa déception car son équipe est redescendue en 4<sup>ème</sup> division (10<sup>ème</sup> du classement). Puis, « Coco » et « Bouly », entraîneurs de l'équipe réserve, ont fait part de leur mécontentement et du manque de sérieux des joueurs car l'équipe 2 a du faire forfait général en fin de saison.

Après avoir remercié les arbitres officiels du club, Eric LEGENDRE et Christian VOUZELLAUD pour leur fidélité et leur sérieux, Mr VIGNERIE Jean Pierre procéda à la lecture du rapport financier. Celui-ci reste faible par le manque d'investissement des joueurs aux différentes manifestations, aux différents frais de la Ligue et du District. Il souligna également que la vente des calendriers n'a pas été sérieuse et que cela n'a pas été bénéfique pour le club par rapport à la saison précédente.

Malgré cela, le réveillon de la Saint Sylvestre a très bien fonctionné.

Par la suite, Elodie FEYSSAT, secrétaire du club, proposa de passer à l'élection du nouveau bureau pour la saison 2013/2014 qui après un vote à l'unanimité se compose comme suit : **Président d'honneur** : Jocelyne REJASSE, **Président actif** : Stéphane LALOI, **Vice Président** : Jean LALOI et Eric BOULESTEIX, **Secrétaire** : Elodie FEYSSAT, **Secrétaire adjoint** : Jérôme LADROIT, **Trésorier** : Jean Pierre VIGNERIE, **Trésorier adjoint** : Rémi DESFORGES. **Entraîneurs équipe 1** : Fabrice FERNANDEZ et DAVID ROBARD, **Entraîneurs équipe 2** : Yannick BOURDEAU et Jean Yves CHEVALIER

### Manifestations 2014 :

- 31 décembre 2013 : Réveillon de la Saint Sylvestre
- 22 février 2014 : belote USV
- 7, 8 et 9 juin 2014 : tournoi île de ré
- 28 juin 2014 : Assemblée Générale USV
- 14 juillet 2014 : Concours de pétanque USV
- 25 octobre 2014 : Repas USV
- 31 décembre 2014 : Réveillon USV



## Agenda des associations

Les dates ci-dessous sont celles indiquées par les associations au 15 décembre 2014 et peuvent donc être susceptibles de modification.

### JANVIER

- 6 janvier – Vayres à Pied : Galettes
- 14 janvier – Club du 3<sup>e</sup> âge : Galettes
- 18 janvier – Anciens de l'USV : Repas des adhérents
- 28 janvier – Club du 3<sup>e</sup> âge : Belotte

### FÉVRIER

- 11 février – Club du 3<sup>e</sup> âge : Crêpes
- 15 février – ACCA : Repas
- 25 février – Club du 3<sup>e</sup> âge : Belotte

### MARS

- 7 mars – USV : Repas dansant
- 11 mars – Club du 3<sup>e</sup> âge : Pôt-au-feu
- 25 mars – Club du 3<sup>e</sup> âge : Belotte

### AVRIL

- 6 avril – Comité des fêtes : Vide-Grenier
- 8 avril – Club du 3<sup>e</sup> âge : Cornues
- 22 avril – Club du 3<sup>e</sup> âge : Belotte

### MAI

- 3 mai – Vayres à Pied : Repas du Muguet
- 6 mai – Club du 3<sup>e</sup> âge : Belotte
- 20 mai – Club du 3<sup>e</sup> âge : Belotte
- 24 mai – Comité des fêtes : Concours de pêche

### JUIN

- 3 juin – Club du 3<sup>e</sup> âge : Belotte
- 17 juin – Club du 3<sup>e</sup> âge : Belotte
- 20 juin – Anciens USV : Repas fête de la musique
- 27 juin – USV : Assemblée générale

### JUILLET

- 1<sup>er</sup> juillet – Club du 3<sup>e</sup> âge : Belotte
- 11 juillet – USV : Concours de pétanque
- 15 juillet – Club du 3<sup>e</sup> âge : Repas d'été

### AOÛT

- 22 août – Comité des fêtes : Fête de la Batteuse
- 29 août – USV : Tournoi de foot

### SEPTEMBRE

- 2 septembre – Club du 3<sup>e</sup> âge : Belotte
- 16 septembre – Club du 3<sup>e</sup> âge : Belotte
- 30 septembre – Club du 3<sup>e</sup> âge : Belotte

### OCTOBRE

- 3 octobre – Anciens de l'USV : Assemblée générale
- 11 octobre – Vayres à Pied : Repas du Téléthon
- 14 octobre – Club du 3<sup>e</sup> âge : Belotte
- 28 octobre – Club du 3<sup>e</sup> âge : Belotte

### NOVEMBRE

- 7 novembre – Anciens de l'USV : Repas dansant
- 18 novembre – Club du 3<sup>e</sup> âge : Belotte
- 28 novembre – USV : Repas

### DÉCEMBRE

- 2 décembre – Club du 3<sup>e</sup> âge : Assemblée générale et Beaujolais nouveau
- 5 décembre – Téléthon
- 6 décembre – Club du 3<sup>e</sup> âge : Repas
- 13 décembre – Comité des Fêtes : Repas Téléthon
- 16 décembre – Club du 3<sup>e</sup> âge : Repas de fin d'année
- 19 décembre – Vayres à Pied : Assemblée générale
- 31 décembre – USV : Réveillon

# Informations diverses

## La Mission locale



57 avenue du Président Wilson - 87700 AIXE SUR VIENNE

☎ 05 55 70 45 74 ☎ 05 55 70 06 47

✉ mlrurale87@wanadoo.fr



Chers collègues et amis,

En ce début d'année, les administrateurs et les salariés de la Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne se joignent à moi pour vous transmettre tous leurs vœux pour 2014.

Les jeunes de notre territoire sont de plus en plus nombreux à solliciter la Mission Locale, ils étaient plus de 2100 en 2013 et les difficultés économiques que traverse notre pays rendent encore plus difficile leur insertion.

Cependant, grâce à la mobilisation de tous, 270 jeunes que nous accompagnons bénéficient aujourd'hui d'un Emploi d'Avenir ! 670 jeunes ont signé un CDD ou un CDI, 70 un contrat en Alternance et 343 sont entrés en formation au cours de l'année.

Nous ne devons pas relâcher nos efforts en 2014, ils comptent sur nous !

Jean DUCHAMBON

Président de la Mission Locale Rurale de la Haute Vienne

## Jeunes de 16 à 25 ans...

La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un **accompagnement socio-professionnel** aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute Vienne sur **4 antennes** (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et **14 Permanences**.

**Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle....venez nous rencontrer !**

Un conseiller vous proposera un accompagnement individuel, des conseils personnalisés et/ou des ateliers collectifs pour vous informer.

Vous pourrez être accompagné dans vos choix d'orientation professionnelle : participer à des visites d'entreprises - de centres de formation, effectuer des stages de découverte de métiers, suivre une formation qualifiante... et vous bénéficierez d'un parcours vers l'insertion professionnelle adapté.

Vous serez préparé à la recherche d'emploi en participant à des ateliers thématiques : CV/lettre de motivation, simulations d'entretiens, rencontres avec des employeurs ...

Vous pourrez aussi être guidé dans votre recherche de logement, aidé dans votre accès à la mobilité (location de scooters, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), être informé sur les services dans les domaines de la santé, de la vie quotidienne (sport, loisirs, culture)...

## Mission Locale Rurale de la Haute Vienne

Antenne de Saint-Junien

2, rue d'Arsonval

Cité administrative Martial Pascaud - 87200 SAINT-JUNIEN

**Permanences proche de chez vous:**

Oradour-sur-Vayres et Saint-Mathieu

Pour convenir d'un rendez-vous :

Contactez la Mission Locale Rurale au **05.55.02.05.71**

## Pouce Travail fait sa rentrée...



Dans sa démarche permanente d'améliorer la qualité de ses services, Pouce Travail fait évoluer sa communication. L'intérêt est de rappeler les caractéristiques de l'offre de services pour les particuliers, les entreprises, les collectivités et les associations. En effet, l'association a élaboré une plaquette plus lisible ciblée sur les prestations qu'elle propose : ménage, repassage, jardinage, manutention, manœuvre, entretien de locaux.

Pouce Travail tient également à mettre en valeur les avantages de passer par son intermédiaire :

- l'efficacité, grâce à l'engagement d'une équipe expérimentée apportant une réponse réactive.
- la souplesse, puisqu'elle s'adapte aux besoins de chaque client et assure la fonction d'employeur.
- des avantages économiques, notamment pour les particuliers qui bénéficient d'une déduction d'impôts à hauteur de 50 % des sommes versées.

En cette période de rentrée où il y a mille choses à faire, Pouce Travail met à votre disposition, l'ensemble de ses compétences. Chaque demande fait l'objet d'une attention particulière pour apporter la réponse la mieux adaptée à vos attentes et à vos besoins.



Toutes ces activités se développent en plus dans une approche socialement responsable, puisque l'association assure aussi une mission d'accompagnement socio-professionnel auprès de ses salariés.

Toute l'équipe est à votre écoute au 05 55 02 03 16 et vous trouverez plus d'informations sur le site internet [www.poucetravail.com](http://www.poucetravail.com).

## Recensement et Journée Défense et Citoyenneté

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National  
88, rue du Pont Saint Martial  
87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés :  
05.55.12.69.72 pour les départements 19 et 87

Email : [csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

Ou consulter le site internet :  
<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)





## De l'amont vers l'aval

Le Syndicat Mixte Vienne Gorre accompagne la Gorre et la Graine de leurs sources jusqu'à leurs confluences avec la Vienne.

Le syndicat joue différents rôles qui ont pour objectif global la qualité des milieux aquatiques. Dans ce schéma, il intervient à différents niveaux :

- la restauration et l'entretien des cours d'eau (enlèvements sélectifs des embâcles, bûcheronnage de la végétation des berges)
- l'amélioration de la qualité de l'eau pour l'abreuvement du bétail (pose de clôtures, systèmes d'abreuvement adaptés, passerelles, ...)
- le rétablissement de la libre circulation des poissons et des sédiments sur la Gorre et la Graine (étangs et seuils de moulins)
- la lutte contre les espèces envahissantes (jussie, balsamine géante, ragondins...)
- la gestion des zones humides en favorisant des pratiques agricoles adaptées.

Cette année, des campagnes de « pêches électriques » ont été menées afin de mieux appréhender la faune piscicole. Des travaux de restauration vont être entrepris sur la Treille. Une étude sur les ouvrages est en cours de réalisation, elle permettra d'engager une réflexion sur le devenir des ouvrages de la Graine.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le Syndicat :

Syndicat Mixte Vienne Gorre

Marie ADALBERT : [smvg.riviere@orange.fr](mailto:smvg.riviere@orange.fr) – Johann BAPPEL : [smvg.zh@orange.fr](mailto:smvg.zh@orange.fr)

Tél : 05 55 48 14 43 – 1-3 place Léon Litaud – 87310 SAINT LAURENT SUR GORRE



## Assemblée générale du Syndicat des Étangs de la Haute Vienne

Le Syndicat des propriétaires d'étangs de la Haute Vienne a tenu son Assemblée Générale le 28 Septembre 2014 pour la première fois dans le Sud-Ouest du Département à la salle polyvalente de Vayres. C'est devant une très nombreuse assistance que le Président Serge Barry a présenté un bilan positif pour l'année 2013. Le syndicat se porte bien avec un nombre d'adhérents qui dépasse les 700 membres. Il faut dire que la Haute-Vienne est riche en étangs et que les propriétaires sont confrontés à de nombreux problèmes comme la vidange, la mise aux normes, la qualité de l'eau. Le syndicat a pour mission de représenter les propriétaires d'étang et de les défendre, notamment vis-à-vis des autorités départementales ainsi que dans les instances dans lesquelles il est appelé à siéger.

Le syndicat rend des services à ses adhérents pour leur permettre d'assurer au mieux les tâches et les obligations qui

leur reviennent. Il facilite l'interprétation des différentes dispositions des lois et aide au montage des dossiers de mise aux normes ; ses spécialistes répondent également aux questions concernant la gestion et la commercialisation du poisson ainsi que la régulation des prédateurs. Des solutions techniques sont proposées pour l'oxygénation de l'eau, pour le dragage et la déshydratation de la vase, également pour lutter contre les cyanobactéries qui se développent l'été dans les étangs et les plans d'eau.

Le Président du Syndicat remercie Mme la Maire et la Municipalité de Vayres pour avoir accueilli l'Assemblée générale ainsi que Mr Rampoux et Mr Vignaud pour leur participation aux travaux.

Contact : le syndicat a ses bureaux dans l'immeuble Safran, 2 avenue Georges Guingouin à Panazol. Tel: 0587504190 (le matin) email : [bcaf@safran87.fr](mailto:bcaf@safran87.fr)



## Les actualités du Parc

> L'Europe s'engage avec le Parc pour préserver la Moule perlière et la restauration de la continuité écologique de la Haute Dronne



### Le programme life, c'est quoi ?

Les projets LIFE+ Nature et biodiversité sont des programmes européens d'amélioration de l'état de conservation des espèces et des habitats menacés. Ils permettent de financer des actions inscrites sur des territoires classés Natura 2000, ce qui est le cas pour la Vallée de la Haute Dronne, depuis 2007.

### Un life en Périgord-Limousin, pour quoi faire ?

Depuis 2005, on sait que le Parc abrite une des plus denses et importantes population de Moules perlières dans la Dronne. **Espèce menacée d'extinction, sa préservation est inscrite comme une des priorités pour le Parc car sa présence garantit la bonne qualité de l'eau de nos rivières.**

### Les objectifs du Parc

À court terme, ce projet vise à créer des conditions optimales pour **préserver la population de Moule perlière** sur la Haute-Dronne. L'atteinte de cet objectif passe notamment par la restauration de la continuité écologique sur les principaux obstacles (barrages, plans d'eau, buses) afin de restaurer la dynamique naturelle de la rivière et de retrouver des habitats aquatiques favorables à la **Truite fario** (poisson hôte de la Moule perlière, et donc indispensable à l'accomplissement de son cycle biologique). À long terme, ce projet permettra de retrouver une population de Truite fario suffisante, préalable indispensable au développement et à la pérennisation des populations de Moule perlière sur la vallée de la Haute Dronne classée au titre de Natura 2000.

Contact : Yves-Marie LEGUEN, chargé de mission milieux aquatiques - ym.leguen@pnrpl.com

## > Vélo électrique : roulez, testez, approuvez...

De nombreux déplacements de courte distance se font avec notre voiture individuelle : aller acheter son pain, aller à la mairie, à la poste... et au travail (1/3 des actifs du territoire travaillent sur leur commune de résidence). Au vu du relief vallonné, la pratique du vélo reste un sport, mais avec l'arrivée de l'assistance électrique, il pourrait bien redevenir un moyen de transport !

Encore faut-il être sûr que le vélo électrique vous convienne : le coût d'acquisition d'un vélo électrique adapté au relief local, suffisamment puissant et autonome, est élevé (au moins 1000 €), ce qui peut faire hésiter à s'équiper... il faudrait pouvoir faire le test pour se faire un avis ! C'est la raison pour laquelle le **Parc naturel régional propose à ses habitants le prêt gratuit d'un vélo électrique**, pendant 15 jours, pour tester son utilisation en conditions réelles pour des déplacements quotidiens. A l'issue du prêt et au vu de son expérience, l'emprunteur saura si le vélo électrique lui convient, et pourra prendre la décision d'investir dans son propre vélo... ou pas.

Cette opération pilote est menée depuis 2013, en partenariat avec la voie verte des Hauts de Tardoire et la communauté de communes du Périgord vert Nontronnais. Sur les prêts de la première année, plus de 50 % des emprunteurs ont acheté leur propre vélo à l'issue de l'emprunt... et si vous testiez vous-même ?

Contact : Marion PERSONNE – m.personne@pnrpl.com – 05 53 55 36 00

Pour en savoir plus : [www.pnr-perigord-limousin.fr](http://www.pnr-perigord-limousin.fr) ou [info@pnrpl.com](mailto:info@pnrpl.com)

**PARC NATUREL RÉGIONAL Périgord-Limousin**

**TESTEZ TESTEZ**

**ROULEZ ROULEZ APPROUVEZ APPROUVEZ**

Idéal pour les petits déplacements, le vélo électrique peut être une réelle alternative à la voiture. Si le coût de fonctionnement est très faible, le coût d'achat du vélo est important et peut faire hésiter à franchir le pas.

Le Parc naturel régional vous propose un **prêt gratuit de vélo électrique, pendant 15 jours, pour tester son utilisation en conditions réelles.** A l'issue du prêt, vous saurez si le vélo électrique vous convient... ou pas.

En partenariat avec la communauté de communes du Périgord Vert Nontronnais et le CIVU des Hauts de Tardoire. Pour plus de renseignements, contactez le Parc au 05 53 55 36 00

[www.pnr-perigord-limousin.fr](http://www.pnr-perigord-limousin.fr)



La commune de Vayres remercie chaleureusement les commerçants et entreprises  
 ayant mis un encart dans le bulletin municipal.  
 Sans eux, ce dernier ne pourrait pas exister.



**Des ânes  
 et  
 des savons  
 en Limousin**

Son atelier savons "**Bulles de carottes**"  
 dans le bourg.  
 Son asinerie, un élevage d'ânes à Videix.  
 F'ânes de carottes sur **facebook** ou  
[bullesdecarottes@gmail.com](mailto:bullesdecarottes@gmail.com)



**Rêve Flore**  
 Rachel Vallat  
 Place du Marché  
 87600 ROCHECHOUART  
 ☎ 05 55 03 78 95



**BOUCHERIE CHARCUTERIE  
 VOLAILLES**  
**Fabienne NEGRAUD-DENYS**  
 Jambons de Pays  
 Grillons Limousin  
 Andouille de Vienne  
 Pâté de Campagne  
 Fromage de Tête  
 Boudins aux Châtaignes  
 87230 CHAMPSAC  
 Tél. 05 55 78 58 84  
 VIANDE DE  
 1<sup>er</sup> CHOIX



**Oeufs Plein Air**  
**Poules Pondeuses  
 Vivantes**  
 2,50 € l'unité  
 (remise à partir de 30 poules)  
 mi-mars - mi-avril  
 (sous conditions)  
**Œufs 365j/365**

Route Cramaud  
 Les Combes - 87600 VAYRES  
 Tél. 05 55 78 15 42

Emmanuel Brousse - 16150 Pressignac  
 05.45.30.20.52 - 06.88.07.71.32  
[prestasondiffusion@yahoo.fr](mailto:prestasondiffusion@yahoo.fr)



**PRESTA'SON  
 DIFFUSION**

Sonorisation de :  
 Fêtes artisanales, feux d'artifices,  
 manifestations sportives, spectacles,  
 concerts, conférences...

**ARTISAN  
 MARÉCHAL-FERRANT**

ROMAIN FIXOT

Le Grand Meynieux  
 87600 VAYRES



**06.30.75.58.03**  
[fixotmarechal@orange.fr](mailto:fixotmarechal@orange.fr)

*Les cœurs de roche*

Pension canine, Education, Dressage.  
 Elevage de Bergers Belges Malinois

**GREVELLEC Philippe**  
 Glandoulat - 87600 Vayres  
**06 63 87 46 28**  
[philippe.grevellec@neuf.fr](mailto:philippe.grevellec@neuf.fr)  
[www.descoeursderoche.chien-de-france.com](http://www.descoeursderoche.chien-de-france.com)



**Ruby's**  
 Mode pour femmes

*Andrea Rubery*  
 14, Rue Jean Parvy  
 87600 ROCHECHOUART  
**05 55 77 39 66**  
[Rubysposhfrocks@outlook.com](mailto:Rubysposhfrocks@outlook.com)  
**Soldes en janvier**

Association  
Poupy - Rosy



**MICRO-CRECHES**

**LES P'TITS LOUPS**



Accueil de 10 enfants simultanément en mode régulier, occasionnel et périscolaire.  
Ouverture du Lundi au Vendredi.  
Pour toutes informations et inscriptions contactez : **06 64 48 61 23**

**MICRO-CRECHE LES P'TITS LOUPS**

2, rue pierre de ronsard  
87600 VAYRES

**05 55 14 94 35**

ouvert depuis le 05 janvier 2015  
du lundi au vendredi de 7h à 19h

**S.A.R.L. CARRE - DECO**



**EXPOMATERIAUX**



Centre Commercial de **MATERIAUX**

50, avenue Rosa-Luxembourg

Tél. 05 55 02 16 47 - 05 55 02 19 45 - Fax : 05 55 02 66 05

**87200 SAINT-JUNIEN**



**CONSTRUISONS ENSEMBLE  
VOTRE DÉVELOPPEMENT À-VENIR**

**IMPRESSION**

PETITES et GRANDES QUANTITES

CONSEIL EN

**COMMUNICATION**

**GRAPHISME**

Contactez-nous 05 55 70 32 89 | [contact@icomia.fr](mailto:contact@icomia.fr) ou rencontrez-nous Beaubonnat 87700 Aix-sur-Vienne

**AVIS IMPORTANT ... AVIS IMPORTANT ... AVIS IMPORTANT ...**

**Un nouveau marché à VAYRES  
le vendredi matin**

**Pour faire honneur à notre nouvelle halle,  
un poissonnier, un fromager, un pâtissier...  
ont décidé de venir parmi nous chaque vendredi matin...**

**Faisons leur un bon accueil !**

# BMCD

## Matériaux

Gros œuvre - Bois - Isolation  
Bricolage - Alimentation animale

## Location

Mini-pelles - Plaque vibrante  
Sableuse - Tarière, etc...

Rue des Poètes - 87600 VAYRES

Tél. 05 55 78 15 48 - Fax 05 55 78 15 47

bmcdmatériaux@orange.fr - www.bmcd-matériaux.com



## SARL PAILLOT & FILS à votre service TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

31, rue de la Royère - 87600 ROCHECHOUART

- Terrassement, plateforme, empiérement
- VRD, revêtement enrobé coloré et multicouches
- Assainissement collectif et individuel
- Mise aux normes des étangs
- Mise aux normes d'assainissement
- Raccordement au tout à l'égout

Tél. 05 55 03 69 19

Fax 05 55 03 79 41 pailletetfils@wanadoo.fr

# BATIER Patrice



Maconnerie Couverture Charpente  
Aménagement intérieur extérieur  
**NEUF et RÉNOVATION**

LA TREILLE - 87600 VAYRES

07 71 00 32 30 - 05 55 58 86 24

## Vincent et Florian NORMAND

TRAVAUX AGRICOLES

Tél : 06 33 13 86 70

Tél : 06 32 22 89 48

Chez cibert  
87600 VAYRES



sas NORMAND agri-services

autochargeuse, semis, transport divers, silos, location tracteur...

SARL

# Masters

Electricité, Chauffage & Energies Renouvelables



Pompe à Chaleur • Aérothermie-Geothermie  
Chauffe-Eau Solaire • Photovoltaïque  
Climatisation • Electricité • Plomberie

05 55 78 66 35 www.masters-energies.com

## ÉPICERIE



LA FAMILIALE

Horaires d'ouverture du magasin

du lundi au dimanche  
(jour de fermeture le mercredi)  
de 7h30 à 13h30  
et de 15h30 à 19h30  
le dimanche de 8h à 13h

Tél. 05 87 08 22 65 - Port. 06 07 66 45 71



Bruno et Vincent DESCUBES Sylvie NARQUET  
Agents Généraux

réinventons / notre métier

## ASSURANCE PLACEMENT BANQUE

Particuliers - Professionnels - Entreprises

23, route Nationale  
CHALUS

agence.descubeschalus@axa.fr  
05 55 78 41 54

17, rue Louis Pasteur  
ORADOUR SUR VAYRES

agence.descubesoradour@axa.fr  
05 55 78 18 36

2 ter, place de la Bascule  
ROCHECHOUART

agence.descubesrochechouart@axa.fr  
05 55 71 25 59

N° ORIAS : 10054977 / 10054974 / 07014241 - www.orias.fr



Sarl  
Rougier

POMPES FUNEBRES  
MARBRE  
ARTICLES FUNERAIRES  
CONTRATS OBSEQUES  
05 55 03 74 59

"Les Cyprés"

FUNERARIUM

Rue du Chemin de Fer - 87600 ROCHECHOUART

# SYLVETTE BARATEAU

Coiffure HOMME  
FEMME - ENFANT

Journée continue Vendredi & Samedi  
Domicile sur rendez-vous

Rue Aurore Sand - VAYRES 05 55 78 69 06



Tous Travaux de Maçonnerie  
de Rénovations et Façades

Entreprise  
MARQUES ET SANTINHA

Chez Chambige  
87600 ROCHECHOUART

Tél. 05 55 03 77 41

marquessantinha@hotmail.fr